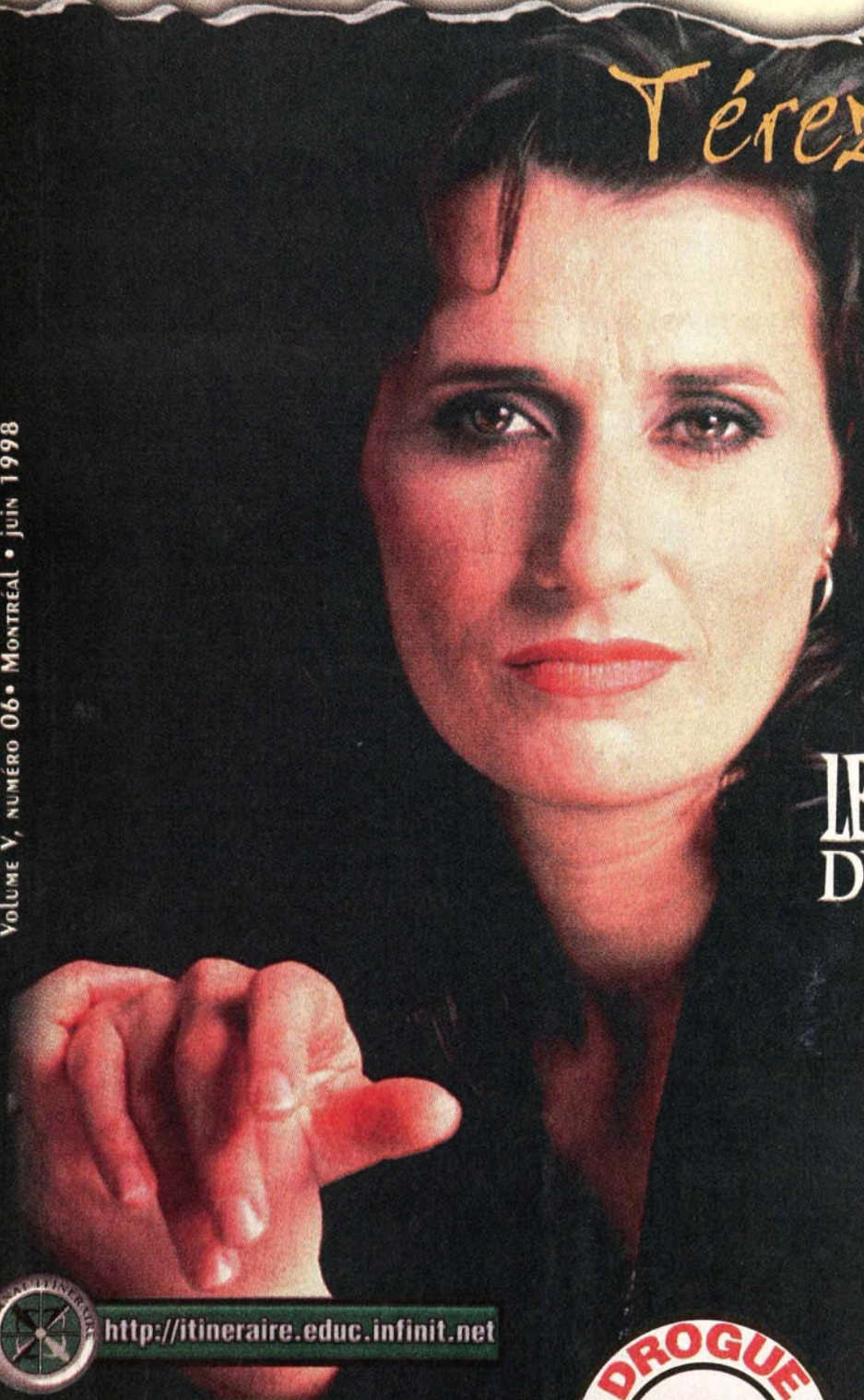


L'ITINÉRAIRE

Rien dans les mains, rien dans les poches, mais un journal dans la tête

VOLUME V, NUMÉRO 06 • MONTRÉAL • JUIN 1998



Yérez Montcalm
de
découverte
à
tête d'affiche

LES FRANCOFOLIES **10** ANS
DE MONTRÉAL

Santé mentale:
Des dossiers
lourds à porter



<http://itineraire.educ.infnit.net>



AIDE ET RÉFÉRENCE



Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

Québec 

MONTRÉAL ET ENVIRONS
(514) 527-2626

Visitez notre site Web...
 une foule d'information et de textes inédits!
<http://itineraire.educ.infinet.net>



LES PERSONNES
 QUI DÉSIRENT
 VENDRE
 L'ITINÉRAIRE SONT
 INVITÉES À SE
 RENDRE AU
 CAFÉ SUR LA RUE,
 AU 1104, RUE
 ONTARIO EST.
 (COIN AMHERST)

L'itinéraire est produit et vendu en majeure partie par des sans-emploi, des personnes itinérantes, ex-itinérantes ou toxicomanes, dans le but de leur venir en aide et de permettre leur réinsertion future sur le marché du travail.

Pour chaque exemplaire vendu à 2 dollars, 1 dollar revient directement au vendeur. Les profits de *L'itinéraire* servent à financer les coûts de production du journal, les projets de réinsertion sociale, et le *Café sur la rue*, destiné aux personnes itinérantes.

La direction de *L'itinéraire* tient à rappeler qu'elle n'est pas responsable des gestes des vendeurs sur la rue. Si ces derniers vous proposent tout autre chose que le journal, ils le font à titre personnel.

Si vous avez des commentaires sur les propos tenus ou les comportements des vendeurs, communiquez sans hésiter avec Mme Josette Bouchard au (514) 525-5747.



1907, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L7 CANADA
 Tél.: (514) 597-0238 Fax: (514) 597-1544
 E-mail: itineraire@videotron.ca
 Site internet: <http://itineraire.educ.infinet.net>

Plus de la moitié de cette publication est rédigée par des personnes ayant connu le milieu de l'itinérance. Les articles écrits par des journalistes pigistes professionnels portent la mention «collaboration spéciale». Enfin, les propos tenus dans les pages de *L'itinéraire* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

La formation professionnelle des travailleurs(euses) au journal *L'itinéraire* a été rendue possible grâce, entre autres, aux appuis de la SQDM, la CDEC du Plateau Mont-Royal/ Centre-Sud, la Ville de Montréal, la Régie régionale de la santé Montréal-Centre et l'UQAM.

Merci

aux institutions financières
 suivantes qui ont contribué à
 assurer les frais fixes du
 Café électronique en 1998.

Joignez-vous à elles.



Caisse populaire
 les Faubourgs de Montréal
 Caisse populaire
 Saint-Esprit de Rosemont
 Caisse d'économie
 des Syndicats Nationaux



Des gens de la rue ou de milieu modeste se côtoient dans une ambiance agréable. De bons petits repas à 3,25 \$ (2,25 \$ pour les membres) sont servis par des gens en réinsertion sur le marché de l'emploi. Un cuisinier leur apprend à travailler et à gérer une cuisine. Le Café sur la rue est également le premier café électronique pour personnes démunies. Il n'en coûte que 1 \$/heure pour naviguer sur Internet ou utiliser un ordinateur. Des animateurs offrent de la formation gratuite aux gens qui n'ont aucune expérience en informatique.

1104, rue Ontario Est
 (coin Amherst)

Viens nous voir.

Le bar à salade
 (réfrigéré)
 et le robot culinaire du
 Café sur la rue sont
 morts... Si vous pouvez
 nous aider, appelez
 Denise au 525-5747

**Besoin de minis
 laveuses- sècheuses
 et télévision
 pour aider des femmes en
 difficulté.**

Appelez Denise English au
 525-5747

Conseil d'administration du Groupe communautaire L'itinéraire:

Président: Mario Lanthier.
 Vice-président: Jean Lesieur.
 Secrétaire: Réjean Mathieu.
 Trésorier: Guy Lapointe.
 Conseillers: Claudette Godley,
 Micheline Lefebvre, Gabrielle Girard.
 Comité de direction: Alain Demers,
 Serge Lareault, Josette Bouchard, Denise English.

Équipe de production du journal

Rédacteur en chef: Serge Lareault.
 Adjoint à la rédaction:
 Bryan Dionne, Cylvie Gingras, Johanne Gingras.
 Collaborateurs: Gina Mazerolle, Cathy Bazinet
 Illustrateurs: Pol Mall, André-Philippe Côté, Sylvain Caron.
 Photographe: Philippe Burnet, Éric Cimon.
 Révision: Cylvie Gingras, Guy Boulanger, Marie-Nicole Cimon.
 Mots-croisés: Gaston Pilon.
 Infographie: Jocelyne Sénécal, Serge Lareault, Johanne Gingras.
 Distribution: Josette Bouchard (coordonnatrice),
 Michèle Wilson, Michel Gendron.
 Imprimeur: Hebdo Litho.
 Tirage: 15 000 exemplaires vendus par des itinérants et des sans-emploi dans les rues du centre-ville de Montréal.
 Administration du groupe:
 Administrateur: Alain Demers.
 Publicité: Éric Cimon.
 Secrétaire-comptable: Sylvie Boos.
 Coordination du Café sur la rue: Denise English.
 Resp. Café électronique: Serge Lareault (coord.),
 Roger Bélanger, Sébastien Langlais (animateurs), Valérie Chevalier.
 L'itinéraire est membre de la **NASNA**: L'Association
 nord-américaine des journaux de rue
 et de

Publicité
 Eric Cimon
 597-0238

Son tirage est certifié par



AMECO Association des
 éditeurs de
 journaux
 du Québec
 L'itinéraire est
 entièrement recyclable





Bonne Fête... À TOUS CEUX QUI VIVENT AU QUÉBEC!

SERGE LAREAULT

RÉDACTEUR EN CHEF

À chaque année, au temps de la St-Jean-Baptiste, la question de notre Fête nationale me laisse toujours songeur. C'est quoi, la St-Jean? Un défilé bon chic bon genre sans trop d'émotions et un gros party dans un parc de plus en plus éloigné du centre-ville pour que ça fasse moins de déchets le lendemain?

J'ai comme l'impression que la St-Jean nous bouscule de moins en moins. En tout cas, c'est loin d'être le carnaval de Rio!

Alors si vous êtes tannés de la ceinture fléchée et du fleurdelisé, je vous encourage à changer d'air pour la St-Jean. Allez fêter dans le Centre-Sud avec les plus démunis, avec les communautés ethniques, avec les gais et les lesbiennes dans le Village, n'importe quoi pour sentir la différence.

La St-Jean ne reflète pas assez, à mon goût, la différence de notre société actuelle. Les exclus, les défavorisés ou les communautés culturelles sont rarement cités le 24 juin. L'Itinéraire vous réserve d'ailleurs une surprise le jour du défilé, mais je n'ai pas le droit d'en parler... Pour

moi, cette fête est toujours le moment privilégié pour réfléchir à la sorte de pays que nous voulons. Je dînais récemment avec des réfugiés chiliens et un musicien a cité Gilles Vigneault, qui s'exprimait ainsi il y a quelques années: «Pour nos enfants, je souhaite un vrai pays... qu'ils pourraient partager avec ceux qui ont aussi besoin d'un vrai pays.»

Alors en ce jour de la St-Jean, je souhaite à tous un plus grand rapprochement, une plus grande tolérance envers nos plus démunis et une meilleure compréhension envers ceux et celles qui ne sont pas tout à fait comme nous.

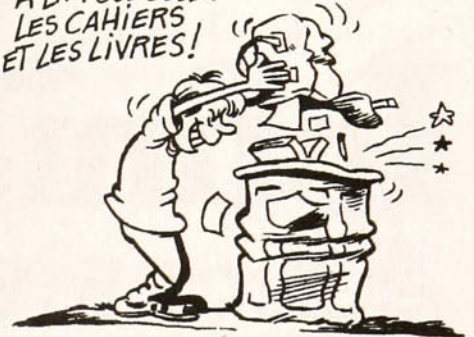
Baptiste le clochard

d'André-Philippe Côté paru aux éditions Soulières

L'ÉCOLE EST FINIE!



**'À LA POUBELLE,
LES CAHIERS
ET LES LIVRES!**



YAOUH...



BON, L'ÉCOLE COMMENCE!



427, rue de la Commune Est
Montréal (Québec)
H2Y 1J4

ab

Accueil Bonneau Inc.

Téléphone: (514) 845-3906
Télécopieur: (514) 845-7019

Réal Ménard, Député
Hochelaga-Maisonneuve

4036, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H1W 1T2
Tél.: (514) 283-2655
Fax: (514) 283-6485

Branchez-vous

à l'alternative
en éducation!

En vous branchant
sur InfiniT éducation,
vous pénétrez au coeur
de la pédagogie.
Plus de 25 sites instructifs,
vivants et animés,
pour mieux apprendre.



InfiniT
éducation

<http://www.education.infinit.net>

Branchez
votre école
à haute vitesse!

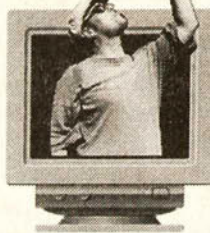
Renseignements :

(514) 281-9149
1 888 246-2256



Vidéotron

L'informatique à la portée des plus démunis!



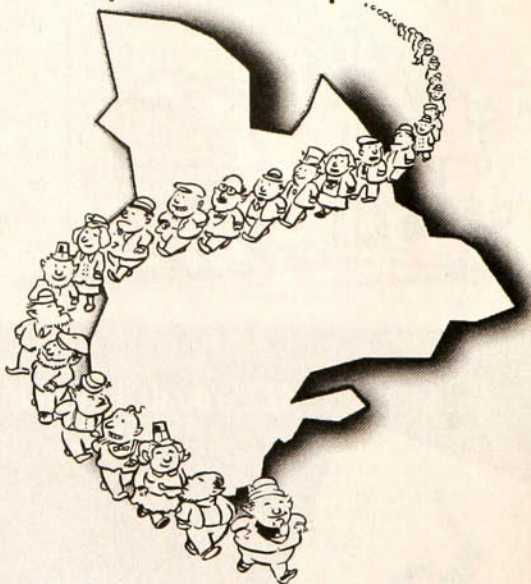
L'Itinéraire offre la possibilité
aux gens de la rue d'acquérir
de la formation en informa-
tique et de s'initier à
Internet. Nous avons plein de

projets pour leur ouvrir de nouveaux horizons...
mais nous manquons de matériel.

***L'Itinéraire* recueille
vos vieux Macintosh**

Alors avant de les jeter à la poubelle, appelez
Serge Lareault au (514) 597-0238
Merci à tous!

Des petits pas pour la Fête
Un grand pour l'indépendance



**SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL**



Monsieur Landry, à quoi sert un ministre s'il ne peut honorer ses engagements?

En 1995, lors d'un conseil des ministres,
Bernard Landry vota de réserver 4%
de ses budgets publicitaires
aux médias communautaires.

Trois ans plus tard,
le ministère de Bernard Landry
ne nous a toujours pas accordé
une seule campagne.

**Nous exigeons le respect de la politique
du 4% que vous avez approuvée.**

Les artisans de la presse communautaire,
80 journaux qui font la différence
dans leur communauté,
650 000 lecteurs et lectrices au Québec!





Photo: Jean-François Leblanc (Agence Stock Photo)

UNE INVITATION À LA DÉCOUVERTE

BRYAN DIONNE

Les FrancoFolies de Montréal, la plus grande fête internationale de la chanson francophone, célèbre cette année son dixième anniversaire. Du 18 au 27 juin prochain, les musiciennes et musiciens d'expression française d'ici et d'ailleurs prendront d'assaut quelques-unes des salles de spectacle et rues du centre-ville.

Cette année encore, c'est la diversité et la multiplicité des célébrations qui attirent l'attention, les genres et les époques s'entremêlent, si bien que jeunes et moins jeunes y trouveront leur compte. Une programmation extérieure gratuite haute en couleur, ainsi qu'un calendrier de spectacles en salles accessibles à toutes les bourses, font des 10^e FrancoFolies de Montréal, une introduction intéressante à une saison de festivals fort bien remplie.

Déjà dix ans

Pour célébrer cet anniversaire en grand, dix événements spéciaux qui remémorent une décennie de festivals sont au

programme, dont les traditionnelles «Fête à...» et «Carte blanche», avec notamment Michel Legrand, Luce Dufault, Tézé Montcalm et Zachary Richard. Ce retour en arrière met en scène plusieurs artistes exceptionnels qui ont marqué l'histoire des FrancoFolies. Les Claude Nougaro, Juliette Gréco, Patricia Kaas, mais aussi les révélations des éditions précédentes: Jean Leloup, MC Solaar, Sinclair, Kevin Parent et les autres.

50 spectacles en salle

La programmation en salle de cette 10^e édition des FrancoFolies compte pas moins de 50 spectacles et en mettra plein la vue et les oreilles. Des artistes provenant d'une dizaine de pays sont à l'honneur, soulignant ainsi le caractère historique de cette édition. Une pléiade d'artistes de tout genre, certains connus et d'autres qui gagnent à l'être, brûleront les planches du Théâtre Maisonneuve, du Spectrum, du Métropolis et du Centre Molson.

À découvrir en salle

Parmi les têtes d'affiche de cette année, se retrouvent des artistes et forma-

tions moins connus que les Nicole Croisille, Patricia Kaas ou encore France D'Amour.

Yuri Buanaventura, poète, musicien, écologiste et philanthrope d'origine colombienne, est sorti de l'ombre il y a quelques mois, grâce à une version salsa de «Ne me quitte pas» de Jacques Brel. Aujourd'hui porte-étendard de ce courant sud-américain, il fait un malheur en France. Buanaventura propose une salsa colombienne brute, largement influencée par l'héritage musical africain. Depuis le lancement de son album *Harnecia Africana*, enregistré en Colombie, sa popularité est sans cesse croissante sur le vieux continent. Sans aucun doute, son passage à Montréal fera de lui un artiste très en demande partout dans la Belle Province.

Le duo Villeray, originaire de Montréal, révélation des FrancoFolies, n'est jamais vraiment sorti de l'ombre. Cette année, il s'est donné le mandat de mettre en musique des poèmes de Saint-Denys Garneau. Ce poète québécois, décédé au début des années 40 à l'âge de 31 ans, a marqué l'histoire de la poésie au Québec. Pourtant bien accueilli par la cri-



Plusieurs artistes ont été les révélations des précédentes éditions des Francofolies, mettant en évidence la mission de découverte et de développement de nouveaux talents. On pense aux Jean Leloup, Térez Montcalm, MC Solaar, Kevin Parent ou Dubmatique.

tique, il connaît un succès commercial mitigé. La poésie concise et universelle de l'auteur, marquée de confidences, est associée à la musique intemporelle et paisible de Villeray. Entourés d'une dizaine de musiciens pour l'occasion, ils annoncent un spectacle d'une grande richesse culturelle et historique.

Les 3/4 Putains lançaient cet hiver leur deuxième album intitulé Romances. Cette formation présente dans le paysage musical francophone depuis dix ans, arrive à Montréal avec un tout nouveau son. Un peu moins rock, mais marqué d'influences psychédélices, rock'n'roll, flamenco, bossa nova et western. Ajoutez à cela des textes surréalistes et colorés, et voilà un groupe qui marquera les FrancoFolies de cette année.

Gagnant du concours L'Empire des futures stars l'an dernier, le duo Anne Victor est influencé par la chanson française, le jazz, le ragtime et le swing, et met en scène ses chansons d'un con-

cept théâtral des plus colorés. Cinéparc, le premier album du duo, vient de paraître.

Depuis 1996, L'affaire Tournesol fait dans le pop-rock, aux tendances ska, funk et techno. Très dynamique, cette jeune formation québécoise livre des prestations énergiques, un son aux guitares lourdes et aux cuivres en mitraille. Un groupe dont nous n'avons pas fini d'entendre parler.

Dehors tout le monde!

C'est vraiment dans la rue que les FrancoFolies prennent tout leur sens. Les festivaliers sont invités à voyager à travers six mondes thématiques, où ils découvriront la musique, les saveurs et les rencontres avec les artisans. Avec ses quelque 150 spectacles, la grande fête en plein air se veut totalement gratuite. Ses trois événements spéciaux mis sur pied à l'occasion du dixième anniversaire, les vedettes de demain et ceux qui continuent de perpétuer la chanson francophone, prendront d'assaut les différentes scènes aménagées sur le site du Complexe Desjardins.

Parmi les artistes à découvrir, Sally Nyolo du Cameroun, Rokia Traoré du Mali ou encore Jeff Bodart de Belgique assumeront, pour leur part, le volet international de la programmation extérieure. Les francophones hors Québec sont aussi de la fête. Entre autres, Morgaine LeFay d'Ontario et la formation Le Grand Dérangement de Nouvelle-Écosse.

Des artistes des régions du Québec comptent aussi parmi les têtes d'affiches, Okoumé de Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, une valeur sûre, et Jean Rabouin de Rimouski dans le Bas-St-Laurent.



Photo: Jean-François Leblanc (Agence Stock Photo)

Méchant party!

Ça va bouger cette année sur les différentes scènes extérieures. Matt Laurent et son rock purement québécois, Vilain Pingouin qui revient après une absence de cinq ans, espérons que le groupe ne chantera pas sous la pluie...

Basta et Lili Fatale, figures montantes de la musique underground montréalaise, brasseront la cage, dans une rafale musicale aux rythmes divers et aux genres multiples.

Pour sa part, le conteur Michel Faubert ajoutera une touche de folklore alors que Madame nous rappellera les plus grands succès de Dutronc.

C'est donc une programmation variée et amusante, qui fera du volet extérieur des 10es FrancoFolies de Montréal, tout un party.

Pour toute information concernant les dixièmes FrancoFolies de Montréal, le public est invité à s'adresser à Info-Franco Bell au (514) 876-8989 ou à consulter le site web Info-Franco Bell: www.francofolies.com.



Yuri Bunaventura, ce Colombien d'origine qui a repris le succès de Jacques Brel «Ne me quitte pas», sera en spectacle aux FrancoFolies.



Térez Montcalm aux FrancoFolies

DE DÉCOUVERTE À TÊTE D'AFFICHE

BRYAN DIONNE

Partout où elle passe, Térez Montcalm se fait remarquer. Sa voix rauque et sensuelle ne laisse personne indifférent. Digne représentante d'un mouvement jazzé francophone, son style est unique en son genre, et ses chansons d'une intensité marquée d'authenticité.

Dans le cadre des 10es FrancoFolies de Montréal, Térez Montcalm, la découverte de ce

festival en 1990, aura droit à une carte blanche, spectacle qu'elle a elle-même imaginé et monté, alors qu'elle sera entourée de plusieurs grands noms de la chanson francophone. De plus, elle sera des artistes qui rendront hommage à Léo Ferré, événement qui clôturera cette édition historique des FrancoFolies.

Artiste de naissance

Térez Montcalm connaît une popularité montante. Sa voix et sa prestance fasci-

nent le public québécois depuis quelques années. Pourtant, cette auteure-compositeure-interprète n'en est pas à ses premières armes. Très tôt, elle se met à écrire, en plus d'apprivoiser la guitare au début de l'ado-

lescence. «Je ne me suis

vraiment jamais posé

de questions,

raconte-t-elle. J'ai

commencé à

chanter alors que

j'avais huit ans, dans

les cours d'école, les maria-

ges, les concours. C'est ce que je voulais faire, et j'ai jamais arrêté depuis. J'ai commencé à jouer de la guitare vers l'âge de 11 ou 12 ans, puis j'ai écrit ma première chanson à 15 ans. Ça s'appelait «Milles larmes», sur les peines d'amour, sur l'amour en général. Aujourd'hui c'est la même chose, mais c'est un peu plus gai.»

Aujourd'hui musicienne émérite, Térez Montcalm a très bien étudié son art, un processus d'expérimentation très important pour elle. «J'ai étudié la musique au CEGEP St-Laurent, mais j'ai pas fini. J'ai étudié la composition à l'Université d'Alberta et beaucoup avec des professeurs privés. Pour moi, ç'a a été très favorable. J'allais chercher, pendant trois à six mois, avec un bon prof, les choses que je voulais acquérir, le bagage dont j'avais besoin, puis je le travaillais





pendant un an très ardemment. Quand je voulais travailler une autre partie, j'allais voir un autre spécialiste. Pour moi, il me semble que c'est mieux comme ça.»

Influence jazzée

Térez Montcalm, on le sent bien à l'écoute de ses albums, est fortement influencée par le jazz et les rythmes blues. «J'ai commencé dans le jazz, c'est la musique que j'écoutais quand j'avais 12 ans. Mais je n'ai pas grandi en écoutant seulement du jazz. Mes frères écoutaient Jimmy Hendrix, Supertramp, etc. Mes soeurs, elles, c'était Aznavour, Brel, Piaf, les Beatles, Presley. Toutes les influences sont passées dans la maison, mais mon père écoutait du jazz, surtout les crooners, pas Miles Davis, mais Sinatra, Cole, etc.», se rappelle-t-elle.

Si son style particulier ne plaît pas à tout le monde, il y a quand même une clientèle pour ce genre de musique, ce que l'industrie ne semble pas prendre en considération, selon elle. «Moi je dis que ce sont les programmeurs radio, les gens des compagnies de disques qui sous-

estiment le public. Ce qui est important, c'est d'être honnête dans ce que tu fais, puis les gens vont le ressentir. Je pense que le public est prêt pour tout changement qui fait débarquer du créneau habituel. Par exemple, pas travailler avec une contrebasse parce que ça a un vieux son. Ça vient d'où, ça? Qui a décidé ça? Il faut faire le style de musique avec lequel on est confortable, puis y croire, et avoir l'attitude de dire: Oui, ça va marcher! Moi, je ne me suis pas posé de questions à savoir si ça allait marcher, si les gens allaient accepter ce que je fais. C'est inévitable dans mon cas, les gens aiment ou n'aiment pas, c'est certain.»

Chanter où ça lui plaît

Contrairement à bien des artistes québécois, Térez Montcalm n'a pas fait la tournée des bars de province. Son expérience de scène, elle l'a acquise à faire des spectacles, surtout dans l'ouest canadien. «J'ai de la misère avec les bars. Premièrement, je ne suis pas capable de chanter dans la fumée durant trois «sets», je ne bois pas d'alcool, non plus. Alors

m'en aller dans un bar puis endurer le monde soûl à la fin de la soirée, c'est pas pour moi. J'ai commencé à faire plusieurs shows à Edmonton. J'avais un duo et on travaillait beaucoup pour les anglophones, même si j'avais un répertoire à peu près uniquement francophone. Ça leur déplaisait pas du tout.»

Avec le temps, de petite salle en petite salle («c'est là que je me sentais le plus confortable»), Térez Montcalm est passée de l'ouest canadien au public franco-ontarien, puis à Montréal.

Elle continue d'éviter le circuit des bars, sauf un: «Je fais par contre le bar «Les Beaux Esprits» de temps à autre, et je pense que je vais le faire à la vie à la mort. Ce sont des amis qui sont là et j'aime ça, je fais ça comme un mini-spectacle. Les gens qui sont là acceptent mon concept, et le public qui vient est au courant du fonctionnement. Je le fais pour roder mes nouvelles chansons, puis parce qu'il y a un bon public, qui n'acceptera pas n'importe quoi parce que c'est dans un bar», mentionne-t-elle.





Le succès à Montréal

Après quelques années dans l'ouest du pays, Tézé Montcalm débarque à Montréal avec la ferme intention de surprendre, mais avant tout de faire ce qu'elle avait envie de faire. «Quand je me suis exilée, c'était pour m'éloigner de mon monde, de ma famille, de mes amis, mais aussi pour me faire un plan de carrière et arriver ici préparée. Faire ce que je veux faire et créer des surprises. La première fois que je suis entrée dans le circuit des festivals, c'est au Festival de Jazz. C'est Jim Corcoran qui avait parlé de moi à David Jobin. J'avais fait la pre-

mière partie du spectacle de Jim à Victoria. Il lui avait dit que je faisais du jazz et que j'avais l'intention de venir à Montréal, etc. Alors quand je suis arrivée ici, j'ai rencontré Jobin: «J'ai un duo, je fais du jazz, je fais du rock, je fais pas mal n'importe quoi, puis je serais intéressée à faire votre festival si vous me donnez la chance de le faire. Je me suis prise tellement d'avance et il trouvait tellement que je voulais, qu'il m'a placée dans la programmation du «Woman and Jazz». Après, quand il ont vu que j'étais polyvalente, ils m'ont invitée aux FrancoFolies aussi», se souvient-elle.

Tête d'affiche des FrancoFolies

Cette année, dans le cadre de la 10^e édition de FrancoFolies de Montréal, Tézé Montcalm jouera un rôle de premier plan. «Je participe au spectacle de clôture, un hommage à Léo Ferré. Mais Ferré, je connais pas, je connais Avec le temps, puis c'est à peu près tout. Moi, je ne me serais jamais vue faire du Ferré, mais

j'ai essayé, puis ç'a a bien tourné. Je

fais deux chansons, Le Jazz Band et P a u v r e

Rutebeuf. Ce sont de bonnes chansons, et quand tu

les décortiques, que tu rentres dedans, c'est là que tu te rends compte de l'ampleur qu'elles ont. Je les ai revivées pas à peu près. Le Jazz Band, je le fais plus jazzé, avec le band au com-

plet. Pauvre Rutebeuf, j'en fais une rumba, toute seule à la guitare»

Tézé Montcalm aura aussi droit à sa carte blanche, accompagnée de Robert Charlebois, Bob Walsh, Karen Young et quelques autres invités. «Pour ma carte blanche au Spectrum, je fais des collaborations. Je vais faire Summertime avec Bob Walsh. Pour la première fois, je vais en faire une de Janis (Joplin) même si c'est pas elle qui l'a écrite, c'est elle qui l'a rendue à son summum d'après moi. Avec Charlebois, je vais faire Les ailes d'un ange. Claude Lamothe sera là, il va faire un solo de violoncelle sur Flashback, au lieu de la guitare habituelle. Il y a aussi Sylvain Cossette avec qui je vais faire une chanson d'Aznavour. Toute la gang sera là durant le show pour faire des backs vocals. Mais c'est bien du travail, je monte tout ça en dedans d'un mois. En plus, je suis à Québec pour la Saint-Jean-Baptiste. Il faut que j'apprenne environ 14 chansons qui ne sont pas de moi.

Je pense que ce sera tout un show.», conclut Tézé Montcalm

Ne manquez pas Tézé Montcalm, dans le cadre des 10^{es} FrancoFolies de Montréal, dans le

spectacle Carte blanche à Tézé

Montcalm, le vendredi 26 juin à 19h au Spectrum, ainsi que Salut à Léo Ferré, le 27 juin à 20h au Théâtre Maisonneuve.

Durant ma dernière série de spectacle à la Place des Arts, j'étais à la porte et c'est moi qui prenais le billet des spectateurs qui entraient dans la salle. Ça me permet de voir les gens qui viennent me voir et ça me plaît beaucoup...

CIRQUE DU SOLEIL



8400, 2^e Avenue, Montréal (Québec) Canada H1Z 1M6



La tradition du billard

Denis Roy
Claude Roy

3798 Ontario Est
Montréal, Québec
H1W 1S4
(514) 524-2238

985 Notre-Dame
Lachine, Québec
H8S 2C1
(514) 637-5341

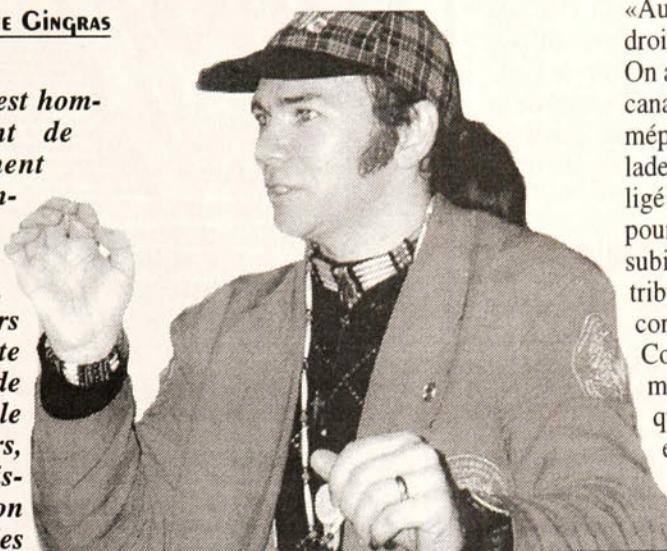


Enfermé, intoxiqué, attaché MARQUÉ À VIE PAR SON DOSSIER MÉDICAL

JOHANNE GINGRAS

Serge Bourassa-Lacombe est homme tenace. Ce résident de Sherbrooke, injustement interné en psychiatrie pendant 57 jours, poursuit un combat acharné pour faire triompher la vérité. La sienne et celle de milliers d'autres. Don Quichotte vêtu de rouge, il assaille de son insistance tranquille avocats, médecins, policiers, témoins, acteurs de son histoire, pièces d'échec de son destin tragique. Il porte les stigmates d'un dossier médical qui le condamne systématiquement à passer pour dangereux aux yeux de la société.

La vie de Serge Bourassa-Lacombe a basculé le 11 février 1995, avec un coup de poing sur une table, geste anodin, mais perçu comme agressif par une colocataire en colère qui a cru nécessaire d'appeler les policiers de Sherbrooke. Bourassa-Lacombe a cru bon, après l'altercation avec sa colocataire, d'aller raconter lui-même sa version à la police. On n'a pas voulu l'écouter et on l'a aussitôt envoyé



au Centre Hospitalier de Sherbrooke dans un véhicule de patrouille. Toujours sous supervision policière, on l'a mis en cellule d'isolement. On l'y a maintenu 48 heures, lui administrant, contre sa volonté, somnifères et neuroleptiques, avant de le transférer, en prétextant l'installer dans une chambre plus confortable, dans l'aile psychiatrique 4B. Il y est resté 57 jours.

Pendant tout ce temps, Serge Bourassa-Lacombe a été privé de ses droits les plus fondamentaux: liberté, droit à l'information, dignité et intégrité.

«Au départ, au CHUS, on a violé mes droits et ma liberté, on m'a forcé à dormir. On a contrevenu à la Charte québécoise et canadienne des droits et libertés». Au mépris de la Loi sur la protection du malade mental, le Centre Hospitalier a négligé de prendre les mesures nécessaires pour que monsieur Bourassa-Lacombe subisse un examen qui soit autorisé par le tribunal. On l'a gardé en cure fermée contre son gré et sans l'autorisation de la Cour. On lui a fait subir des traitements malgré ses protestations, prétextant qu'il avait fait des gestes «agressants» envers le personnel hospitalier: doigt pointé, regard menaçant, claquement de mains. On a déduit que ces comportements présentaient un danger imminent pour sa santé et sa sécurité, de même que pour celles d'autrui.

Ce sont pourtant les traitements administrés qui représentaient un danger pour Serge Bourassa-Lacombe. Une sévère intoxication causée par une trop forte concentration de médicament l'a plongé dans un état de faiblesse, d'hébétéude et de fébrilité qui s'est prolongé jusqu'au 14 mars 1995. Devant ses refus répétés de prendre des médicaments, on interrompait brusquement les traitements, le laissant

Avez-vous des problèmes avec votre employeur?

CAMPEAU **ASSURANCE-CHÔMAGE**
OUELLET **AIDE SOCIALE**
NADON **DROIT DU TRAVAIL**
BARABÉ **LOGEMENT**
CYR **RÉGIE DES RENTES**
DE MERCHANT **AIDE JURIDIQUE**
BERNSTEIN **ACCEPTÉE**
COUSINEAU
HEAP
PALARDY

1406, rue Beaudry
C^o P^o 95, Succursale «C»
Montréal (Québec) H2L 4J7
Téléphone: (514) 528-7228
Télécopieur: (514) 528-1353

AVOCATS-AVOCATES

Le réseau d'aide

Aux personnes seules
et itinérantes de Montréal

180, rue Ste-Catherine Est
Montréal (Québec)
H 2 X 1 K 9
Téléphone: (514) 879-1949

Corde à linge
Montréal

RÉPARATION ET INSTALLATION
DE CORDE À LINGE

WE INSTALL CLOTHESLINE

INSTALLATION ET REDRESSSEMENT
DE POTEAUX

WE PUT UP & STRAIGHTEN UP POLE

François Pilon
B.P. 63533, succ. Van Horne
Montréal, H3W 3H8
Téléphone: (514) 731-7261
Télécopieur: (514) 737-6447
Cellulaire: (514) 591-7542

sans aide aucune pour traverser la pénible période de sevrage. On l'a plutôt isolé, le privant de tout contact et de toute activité dans le groupe de psychiatisés, le menaçant de prolonger sa détention en cure fermée s'il ne prenait pas de médicaments.

Ce pénible parcours s'achève le 12 avril 1995, où Serge Bourassa-Lacombe reçoit son congé définitif. Ce n'est que le 19 avril, sept jours après sa sortie de l'aile psychiatrique, que le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour du Québec accordera la requête pour garde en cure fermée. Il aura donc été enfermé près de deux mois sans autorisation de la Cour.

Un dossier comme une plaie

Les déboires de Serge Bourassa-Lacombe ne se sont pas arrêtés là. Parce que son dossier médical avait été communiqué au personnel soignant, Bourassa-Lacombe a été enfermé de nouveau le 18 juillet 1995: «Je me suis retrouvé dans cette position: entouré de huit policiers de la Communauté urbaine de Montréal au Centre Hospitalier de Verdun, parce qu'un médecin refusait de soigner mes pieds». Selon lui, c'est encore le mot dangereux inscrit à son dossier qui l'a mis dans cette situation. Une décision de la Commission des affaires sociales lui a donné le droit d'obtenir son dossier médical après plus de trois années de vaines démarches.

Ce dossier, Serge Bourassa-Lacombe croit fermement qu'on lui en a refusé l'accès pour protéger les médecins impliqués dans cette affaire: «Ce sera à mes avocats et à moi de le prouver en Cour supérieure». En date du 14 avril 1998, une poursuite de 1 888 000\$ en dommages et intérêts contre le CUSE (Centre universitaire de santé de l'Estrie) a été adressée à la Cour supérieure du Québec.

Au cours de l'entrevue, il a tiré de son volumineux sac de voyage un sachet de nourriture pour chien, dont il énumère les qualités nutritives: protéines, matières grasses, glucides, avec la science de celui qui sait exactement de quoi son corps a besoin pour survivre. Il complète le tout par des rations glanées à l'Accueil Bonneau, où vont ceux et celles qui n'ont ni frigo ni toit. Un cours de technique en santé animale, qu'il a suivi avant ses années de déboires, lui aura servi de guide de survie dans la jungle urbaine.

Les dates qu'il énumère comme autant de cailloux blancs sur un parcours torturé, tombent précises, sans erreurs. Cette comptabilité du temps et d'événements, tous plus terribles les uns que les autres: internement, cellules d'isolement, immobilisations forcées, emprisonnement, etc., est exposée sans haine, sans éclats. Peut-être que son témoignage est en partie vrai, en partie équivoque. Peu importe. C'est la nature du personnage, la certitude qu'il a de gagner le combat opiniâtre mené contre des géants qui troublent notre certitude d'avoir raison, quand nous traitons de fou ce type d'individu.

LA LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DU MALADE MENTAL



En 1996, le ministre Rochon proposait le projet de loi 39, Loi de protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-mêmes ou pour autrui, qui doit remplacer l'ancienne législation. Bien que ce projet présente des progrès sensibles en matière de protection des droits de la personne, il reste des lacunes à combler. On enferme et on enfermera encore. Se faire interner en cure fermée (aujourd'hui on dit garde en établissement), signifie des stigmates à vie, un dossier qu'il sera impossible d'effacer, avec tout ce que ça représente de préjugés à surmonter. Les groupes de défense des droits en santé mentale et les usagers des services s'organisent. Le mot d'ordre: Vigilance.

JOHANNE GINGRAS

Avant 1972, au Québec il n'y avait aucune législation réglementant les critères d'internement en cure fermée. On s'est alors doté d'une Loi de protection du malade mental. Mario Bousquet, coordonnateur de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), nous résume les caractéristiques de cette ancienne loi: «Cette loi-là, qu'on appelait cure fermée, était tout simplement une mesure administrative et, même s'il y avait le mot cure, c'était un outil donné aux familles, aux établissements, à la société pour se protéger. Compte tenu que c'était une première loi, il y avait des zones grises, toujours interprétées de façon très restrictives au niveau des droits et très larges au niveau des traitements».

On n'avait consulté ni les usagers ni les organismes de défense des droits dans l'ancienne loi. Pour le projet de loi 39, le ministre a décidé de faire des consultations en commission parlementaire publique. Le 6 mai dernier, près de 200 personnes assistaient à une assemblée publique d'information, organisée par l'AGIDD-SMQ, sur les enjeux de la nouvelle loi sanctionnée le 18 décembre 1997. Un document de formation et de consultation sur le projet de loi, avait été

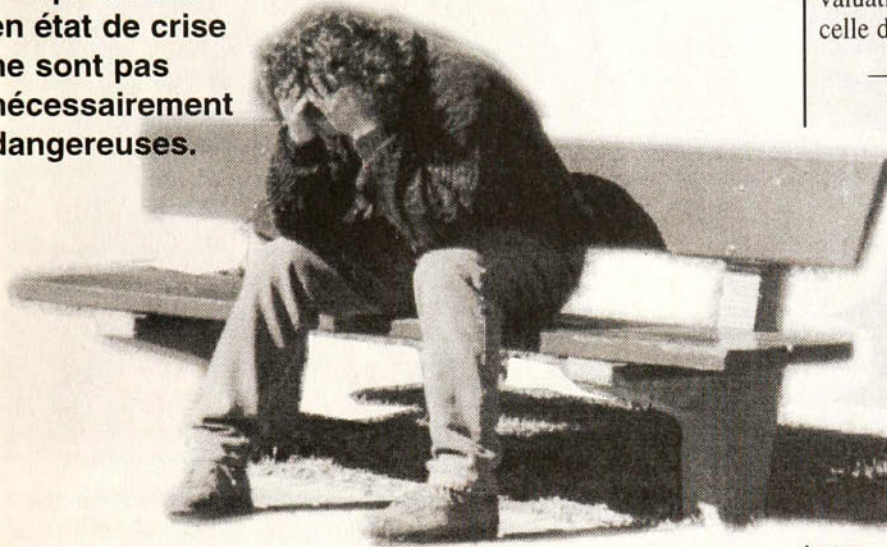


distribué à 700 usagers provenant de toutes les régions du Québec, pour leur en expliquer le contenu et recueillir leurs propositions. Une première au Québec.

Après consultation auprès des groupes de protection et des usagers des services en santé mentale, voici les principaux changements apportés par la Loi 39:

On a changé la formulation du nom de la loi; on a modifié les termes "examen clinique psychiatrique" pour "examen psychiatrique"; désormais, on ne laissera plus "sortir" les patients jugés dangereux les

Les personnes en état de crise ne sont pas nécessairement dangereuses.



fins de semaine; les policiers interviendront sur demande des centres d'intervention, qui détermineront le danger que représente la personne en crise; on a remis à la Loi sur la Santé et les services sociaux la responsabilité d'appliquer la juridiction sur l'enfermement et la contention (camisole de force) et enfin, les policiers et le personnel des hôpitaux, devront informer sur ses droits, la personne amenée en garde en établissement.

«Ce sont des avancées importantes par rapport à la protection des droits de la personne au niveau théorique, estime Mario Bousquet, mais ça demeure toujours délicat dans la pratique. Il faudra être très vigilant.» Cependant, force nous est de constater que la cure fermée était et est encore une mesure usuelle. Selon les études réalisées par l'AGID auprès du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), sur les 5 000 personnes qui se sont retrouvées en cure fermée tous les ans au Québec, 10 pour cent des cas seulement, présentaient un danger réel pour eux-mêmes ou pour autrui.

Il semble qu'aux yeux des psychiatres, la notion de danger soit plus souvent reliée au refus du traitement par le patient qu'à son état. Malheureusement, il existe peu d'alternatives au Québec, surtout dans les régions éloignées: «S'il y avait plus de centres de crise, nous sommes persuadés qu'on limiterait l'internement; les gens retrouveraient leur équilibre beaucoup plus vite. Un environnement, des infrastructures, du personnel qui permettent à la personne de vivre sa crise, de passer au travers et non pas la "geler". Mais on préfère donner des médicaments pour contrôler les émotions, ça va plus vite. C'est comme si on donnait une caisse de bière à un alcoolique durant une thérapie pour régler son problème!» conclut Mario Bousquet.

Dès le 1er juin, l'AGID-SMQ lance une campagne de vigilance et d'évaluation de ceux qui auront à appliquer cette loi: juges, policiers, psychiatres, centres de crise, pour s'assurer que l'application respecte

Les principaux changements apportés par la Loi 39:

— Changement du nom de la Loi de protection du malade mental (LPMM) en Loi de protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, nom qui permet de dissocier maladie mentale et dangerosité;

— Les termes examen "clinique" psychiatrique seront remplacés par examen psychiatrique. L'aspect clinique disparaît pour laisser place à l'évaluation de la dangerosité immédiate, plutôt qu'à celle de la maladie;

— Élimination de la garde à distance qui présentait un double discours: personne gardée en établissement à cause d'un danger pour sa santé etc., qu'on libère les fins de semaine parce qu'on évalue qu'elle est moins dangereuse que durant la semaine;

— L'intervention des policiers se fera en collaboration avec les centres d'intervention de crise qui jugeront de la dangerosité de la situation; la situation de crise n'est pas toujours dangereuse. «Une femme battue par son conjoint est fort probablement en état de crise, mais n'est pas dangereuse pour autant. Elle a besoin d'aide et d'écoute», affirme Mario Bousquet.

— Passage de l'isolement et de la contention (camisole de force), sous la juridiction de la Loi sur la santé et les services sociaux. Parce que ces mesures s'adressent non seulement aux malades mentaux, mais aussi aux personnes âgées et aux jeunes en détention. Aucune législation n'encadrerait vraiment ces méthodes qui étaient, selon Mario Bousquet, utilisés à outrance. Celui-ci suggère qu'une réflexion soit faite sur ces pratiques qu'il juge abusives et sur lesquelles on a légiféré trop vite à son avis: «Pourquoi utilise-t-on la contention en milieu de santé? N'y aurait-il pas d'autres moyens à utiliser? On rencontre des cas extrêmes de personnes ligotées pendant plusieurs jours, ce qui est encore trop usuel comme pratique». Mario Bousquet relate une conversation avec un chef de département de psychiatrie: on utilisait plus souvent la contention, mais on avait moins d'accident de travail! Un exemple de ce que M. Bousquet appelle «dérangerosité», en parodiant un lapsus révélateur qu'il a fait en voulant expliquer la notion de dangerosité.

— Dorénavant, information à la personne de ses droits, tant par les policiers que par le personnel des hôpitaux: droit de consulter un avocat, d'avoir un accompagnateur de son choix, de consulter les groupes de défense de la personne.



les intentions législatives. «Ça prendra la forme de recherches statistiques. Nous irons au Palais de Justice, on pourra constater comment les ordonnances vont être rendues, on va aussi suivre de près les évaluations que les psychiatres vont faire. Il y aura un numéro de téléphone que les gens pourront composer quand ils seront dans le doute ou seront témoins d'abus», précise Mario Bousquet. Des suivis de dossiers seront faits en collaboration avec le Conseil de la magistrature, l'Association des psychiatres, le ministère de la Justice. «S'il le faut, conclut Mario Bousquet, nous descendrons dans la rue, nous protesterons. Lors de l'assemblée du 6 juin, beaucoup d'amertume s'est exprimée. Les gens nous disent: cette loi-là doit nous protéger, pas nous contraindre encore. On en a assez d'être internés, c'est de l'aide qu'on demande!»

Au chapitre des moyens financiers, les budgets des hôpitaux psychiatriques n'ont pas subi de coupures. Il serait donc faux, selon Mario Bousquet, d'invoquer le manque de ressources: «Le modèle institutionnel traditionnel dispose toujours du milliard de dollars de subvention du ministère. Il y a 187 millions en salaires versés aux psychiatres, 70 millions en médicaments. Près du quart du budget en santé mentale va en rémunération pour les 800 médecins psychiatres. Le salaire d'un seul de ces médecins représente le budget annuel dont notre association dispose pour fonctionner au niveau national, pour représenter toute une province.»

C'est toute la façon d'aborder les problèmes de santé mentale qu'il faut changer. Mario Bousquet affirme: «Il faut qu'au Québec, on revoie notre façon de faire, nos pratiques en santé mentale. Il faut arrêter de tout diagnostiquer en termes de maladie mentale, on est passé de 50 diagnostiques, en 1950, à 400 actuellement. C'est de façon parcimonieuse qu'il faut interner les gens, sinon c'est un cercle vicieux, on enferme quelqu'un, on le retourne à la rue avec un sac de pilules et on recommence.» La réinsertion est un contrat thérapeutique et social. C'est de drame psycho-social qu'on parle: perte d'emploi, peine d'amour, deuil mal vécu, agression, pauvreté. Un internement en cure fermée, même si on l'appelle dorénavant garde en établissement, est une étiquette qui est là pour la vie, un dossier qui suivra l'individu pour le reste de ses jours.

La chorale du bar le «Quai des brumes»

DES VOIX QUI CHANTENT PLUS LOIN QUE LA RUE ST-DENIS

GINA MAZEROLLE

CAMELOT CARRÉ SAINT-LOUIS
MÉTRO BERRI UQAM SORTIE ST-DENIS



Quand on passe devant un bar ou une taverne, il n'est pas rare d'entendre des joyeux lurons chanter à tue-tête, souvent sous l'effet de l'alcool. Ces succès méconnus, que seuls les habitués du bar peuvent apprécier, s'arrêtent souvent au petit matin. Mais ce n'est pas toujours le cas. La chorale «Les voix ferrées», qui regroupe des clients du bar «Le Quai des brumes» (Rue St-Denis au sud de Mont-Royal), présentera son spectacle annuel au Rialto.

La présidente, Lisan Hubert, explique les débuts de la chorale: «Il y avait des filles au bout d'un quai, sur le bord d'un lac, qui se disaient qu'elles aimeraient chanter dans une chorale. Une d'entre elles était professeure de musique dans une école. Elle dirigeait des choeurs d'enfants et a suggéré qu'elle pourrait être chef de chorale. Et puis, les filles sont retournées au Quai des Brumes, ici, à Montréal. Et elles ont fait du recrutement dans le bar.»

«On fait toutes sortes de musiques, car on a des intérêts très variés: musique classique, gospel, musique du monde, chanson québécoise, française et américaine», ajoute Mme Hubert.

«On travaille au sous-sol de l'église St-Jean-Baptiste, rue Rachel, tous les

mardis soirs entre septembre et fin mai, à raison de deux heures et demi par semaine. On fait des réchauffements vocaux et une fois par année, on se paie un atelier avec un professeur de chant. Nous sommes 40 et c'est confortable. On a dû se trouver une autre chef et il y a eu un mouvement des choristes. Le chef est David Scott Lytle depuis deux ans.»

Les choristes sont attachés à leur chorale et ils aiment se retrouver entre eux. «On fait la mise en scène pour le spectacle, ajoute Mme Hubert. On a déjà lancé de la laitue fraîche au public en chantant «La salade italienne». Les gens étaient surpris et riaient beaucoup. On chante pour le plaisir et on veut que cela paraisse. On a fait faire des petits macarons avec le logo de la chorale qui, on l'espère, va se faire connaître cette année. On voudrait bien chanter en Europe.»

À 20h30, le 5 juin prochain, aura lieu le spectacle de la chorale Les Voix ferrées, au Rialto, situé au 5723 Avenue du Parc. Des billets au coût de 10 \$, sont en pré-vente auprès des choristes, le mardi soir après 22h, au Quai des brumes. On pourra aussi se procurer des billets à la porte du Rialto au coût de 12 \$. Rabais pour étudiants et personnes âgées.



VENDEUSE DE POÈMES DANS LA RUE!

CLAUDE BRÛLÉ

Avec beaucoup de douceur, une jeune fille risque de vous aborder sur la rue pour vous vendre un produit inusité: ses poèmes! Très jeune, Catherine Brunet décide qu'elle veut faire sa vie dans le monde des arts. Elle écrit et vend ses poèmes au métro Mont-Royal pour financer une pièce de théâtre sur le monde des jeunes qu'elle veut monter et surtout produire.

Catherine est prête à beaucoup de sacrifices pour réussir. «L'été, en me promenant rue St-Denis ou rue St-Laurent, j'offre mes poèmes aux passants. J'en ai aussi déjà vendu quelquefois dans les restaurants, les jours de pluie, renchérit Catherine. Maintenant, je n'ai pas de prix fixe, c'est comme une contribution volontaire, c'est plus encourageant qu'au début. Les gens sont plus portés à acheter, en donnant ce qu'ils veulent.»

Réaliser son rêve d'enfance

Dès l'âge de cinq ans, Catherine confie à sa mère qu'elle veut devenir comédienne. «Déjà à cet âge, je jouais de petites scènes de théâtre à ma mère en me levant le matin, et à l'âge de 9 ans, j'ai monté une pièce de clowns magiciens, dit en rigolant Catherine. J'avais même réussi à convaincre le gérant de la bibliothèque, qui m'avait donné la permission de jouer ma pièce et passer le chapeau après.» C'est à l'âge de 10 ans qu'elle a commencé à vendre ses dessins. À 12 ans, elle a commencé à écrire et à vendre ses poèmes. «J'ai débuté au coin de la rue Bernard et de l'avenue du Parc, se souvient Catherine. Par la suite, j'ai vendu

sur la rue Laurier parce que c'était plus proche de chez moi, j'y allais après l'école. Un poème, c'était 2 dollars; trois pour 5 \$.»

Catherine n'a jamais vraiment aimé les études, excepté le français. «À l'école, je ne pouvais pas faire de théâtre à cause de mes notes trop faibles, alors j'ai abandonné. À 16 ans, j'ai décidé d'écrire ma propre pièce, sans modèle et comme je voulais... c'était pour moi un début».

«Une manière comme une autre» est le titre de l'histoire qu'a écrite Catherine sur les problèmes des jeunes et leur façon d'y remédier. «J'ai toutes les scènes dans ma tête. Il ne me reste que la dernière scène à mettre sur papier. Je voudrais au moins la jouer une ou deux fois, j'aimerais bien être capable de la monter et recevoir les critiques pour m'améliorer et peut-être produire d'autres pièces.»

Poésie sur la rue

Tous les jours, Catherine vit pour sa passion. En vendant ses poèmes au métro Mont-Royal, elle est en contact avec un monde multiculturel. Elle a l'occasion de fréquenter des gens de tous les milieux. «J'ai rencontré une enseignante de Cégep qui m'a permis de me procurer des livres sur l'écriture, ce qui m'aide beaucoup. J'ai pu ensuite corriger certaines erreurs», se rappelle-t-elle.

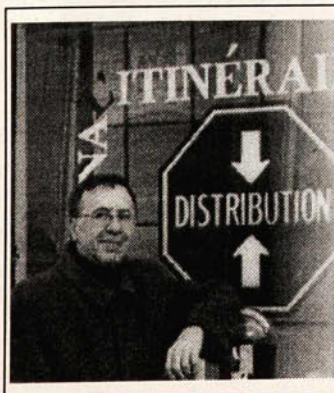
L'itinéraire de Catherine est parsemé de rencontres fortuites. Elle inspire la joie de vivre et elle fait sa chance. «En offrant mes poèmes, j'ai rencontré un agent d'artistes avec qui je suis allée prendre un café et, au cours de la conversation, il m'a offert de faire de la figuration. J'ai obtenu



deux contrats dans l'émission Watatatow. J'ai aimé l'expérience et j'ai beaucoup appris. Présentement, je suis en négociation pour un autre contrat», dit Catherine.

Cathrine a toutes sortes de clients. «Il y a même des itinérants qui m'en achètent des fois. Ils me donnent 50 cents, un dollar parfois. D'autres me donnent 10 cents, 25 cents. Je suis aussi satisfaite que si la personne m'avait donné 10 \$. Je ne suis pas une personne qui juge.»

Catherine a toujours différents poèmes à offrir aux passants. «Je me souviendrai toujours de cette dame qui était de passage à Montréal. Elle m'a demandé si elle pouvait choisir. Elle a pris un poème d'amour très sensuel. Elle m'a donné 10 \$ puis elle m'a demandé si elle pouvait le lire à son mari lors de son mariage.»



ITINÉRAIRE
ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

André Boulerice
Député de Sainte-Marie-Saint-Jacques
Leader adjoint du gouvernement

1951, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2K 2C9
Téléphone: (514) 525-2501
Télécopieur: (514) 525-5637
Courriel: anap@total.net

Caiss populaire Des Faubourgs de Montréal



Téléphone: (514) 524-3051
poste 223

André Jean
Directeur général

Centre de services
2422, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2K 2E9
Télécopieur: (514) 521-2511

Adresse de correspondance
1399, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2L 1S2

Centre de services financiers
aux entreprises
1662, rue Ste-Catherine Est
Montréal (Québec) H2 J4

c.d.Faubourgs@videotron.ca
Télécopieur: (514) 524-9566

Les Stars

ONT FOULÉ LE BITUME POUR



Photos: Éric Cimon

Les Frères à Ch'val y sont allés de quelques p'tites tounes devant le magasin Archambault, l'un des points de vente de L'itinéraire le plus achalandé.

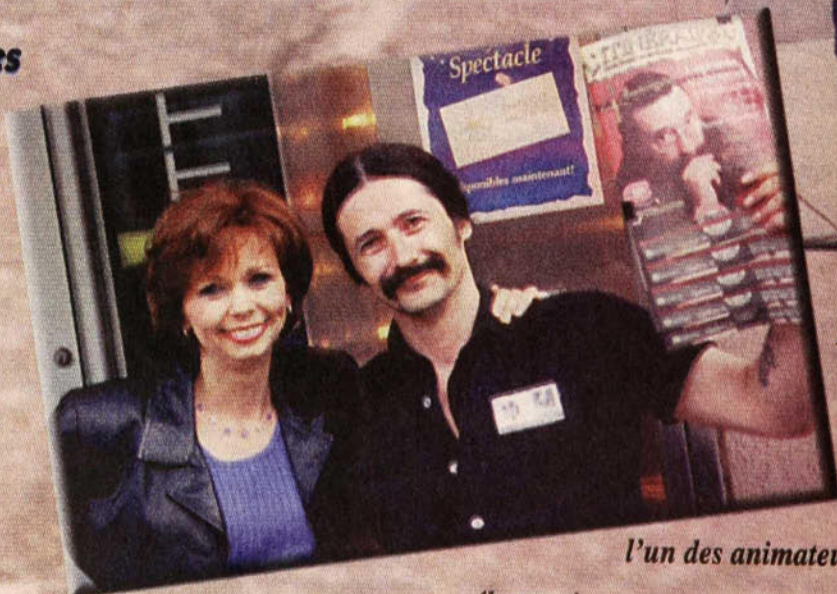


La célèbre animatrice Claire Lamarche, fidèle à elle-même, n'a pas s'empêcher de poser quelques questions à nos lecteurs, ravis de cette rencontre.

Pour souligner le 4e anniversaire de L'itinéraire, le 6 mai dernier, des personnalités des milieux artistique et politique accompagnées de nos camelots, ont vendu votre mensuel préféré sur la rue.

L'humoriste Dany Turcotte s'est attaqué aux gens d'affaires du Complexe Desjardins. Il s'est rendu compte que ce sont les femmes qui, en majorité, achètent L'itinéraire. Les «messieurs à cravates» l'ont trop souvent ignoré à son goût.

Une journée mémorable où des «stars» ont foulé le bitume pour sensibiliser le public à la cause des itinérants. Nous remercions toutes les personnalités qui ont ainsi appuyé L'itinéraire en donnant de leur précieux temps, en particulier les conseillers municipaux Sammy Forcillo et Martin Lemay, qui n'apparaissent pas sur ces photos.



L'imitatrice Mercier s'est présentée à notre vente. Bélange,

l'un des animateurs de notre site électronique pour personnes démunies.



APPUYER LES VENDEURS DE L'ITINÉRAIRE!

L'animateur Marc-André Coallier s'est bien amusé lors de cette journée. Il a couvert l'événement dans le cadre de l'émission Flash et a même réussi à vendre L'Itinéraire au comédien Alain Zouvi.



plus pu



Le réalisateur de films Pierre Falardeau a forcé la main des passants pour les sensibiliser à L'Itinéraire.

La comédienne Céline Bonnier, que l'on a très appréciée dans la série «Les jumelles Dionne», a eu un succès fou en tant que vendeuse d'un jour de L'Itinéraire.



ice Claudine
s'est jointe à
vendeur Roger
er, qui est aussi
tre café
S.



Dans les rues de New York avec leur ordinateur

INITIER LES ENFANTS PAUVRES AU MONDE MODERNE

Cylvie GINGRAS

Le développement du câble, du fax, du cellulaire, d'Internet et des cédéroms transforme notre vie quotidienne. Les ordinateurs sont partout: dans les services, les écoles; ils gèrent nos dossiers et parfois, nos vies. Si ces technologies offrent une chance vers le progrès, elles comportent aussi un risque d'exclusion supplémentaire pour les pauvres. À New York, deux gars, Denis Cretinon et Christopher Cleary de Atd Quart Monde, se promènent dans les quartiers mal famés de Brooklyn, transportant dans leur camionnette un ordinateur et de longs raccords afin d'embarquer les plus pauvres dans le train technologique.

À Coney Island et dans l'est de New York, on offre des ordinateurs aux enfants. Grâce à l'initiative des deux New Yorkais, accompagnés de quelques bénévoles, les vacances d'été de certains enfants ont été source d'instruction, de découvertes. Ils ont emporté l'ordinateur dans deux quartiers de Brooklyn. «Nous avons d'abord créé une bibliothèque de rue et ensuite, nous avons voulu que l'ordinateur, les arts et les sciences passionnent les enfants pour exploiter leur créativité», explique M. Cretinon.

Branchements dans les ruelles

«Un jour, nous étions dans une rue à faire descendre un long raccord pour brancher notre ordinateur dans un loge-

ment, ajoute Cretinon. Une dame qui nous a vus, a fait le tour de ses voisins pour leur demander s'ils voulaient qu'on aille chez eux les initier à l'ordinateur. Elle leur disait: «Ils ont de vrais ordinateurs, pas des Nintendo!» Pour toutes sortes de raisons, cette femme-là était très mal considérée par les résidents de l'immeuble où elle habitait, mais ils ont accepté!»

L'éducation est difficile d'accès dans les quartiers très pauvres de New York, comme le mentionne Cretinon: «Une femme de Brooklyn m'a dit: Je voudrais que mes enfants soient ouverts au monde alors que moi, je suis presque obligée de les enfermer pour les protéger des balles perdues, des vendeurs de crack, etc.»

Les enfants pauvres de New York, qui souvent ne tiennent pas en place, sont restés des heures en compagnie de

Cretino et Cleary, fascinés par la nouvelle technologie.

Pauvres, mais avant-gardistes

«Il y a 15 ans, des parents d'enfants très pauvres avaient peur d'être en retard sur le reste du monde. Ils avaient beaucoup de choses à dire sur la technologie. Ils me disaient voir des publicités à la télé et croyaient sincèrement que l'ordinateur allait être partout. Ces gens-là qui croyaient être en retard, avaient des idées avant-gardistes. À la même époque, une dame pauvre de Harlem s'est toujours arrangée pour avoir son ordinateur, même usagé. Elle était convaincue que c'était

l'avenir», raconte Denis Cretinon.

L'expérience new-yorkaise démontre l'importance d'initier les populations démunies à l'informatique. Le désir d'apprendre est là, le besoin se fait sentir, mais ce n'est pas encore à la portée de tous. Pourtant, c'est probablement désormais l'une des seules voies possibles pour les sortir de leur pauvreté et leur permettre d'accéder au savoir et à l'emploi.

Le mouvement Atd Quart Monde

Atd (Aide à toute détresse) Quart Monde est une association regroupant des personnes exclues, confinées à la misère, et qui, avec de faibles moyens, se battent au jour le jour pour s'en sortir, subissant le mépris de la société.

Le nom Quart Monde se rapporte aux exclus de la société qui vivent dans le 1^{er}, 2^e ou 3^e monde. Quart Monde ne se base pas sur la géographie, mais sur la pauvreté extrême. À l'intérieur mêmes des quartiers et des communautés très pauvres, l'analphabétisme est une des premières causes de l'exclusion.

Ensemble, les membres de Atd Quart Monde dénoncent la misère comme une violation des droits humains. Une des premières actions de l'association a été de remplacer la soupe populaire par des moyens d'accès au savoir comme, par exemple, la création d'une librairie de rue à New York par Cretino et Cleary.

À lire sur notre site web:
ATD Quart-Monde et
l'Internet pour les plus démunis.



(<http://itineraire.educ.infinet.net>).



Robert Perreault

*En ce 50e anniversaire de notre drapeau
Célébrons avec enthousiasme
notre fierté nationale.*



Robert Perreault

Député de Mercier et ministre d'État à la Métropole
1012, avenue du Mont-Royal Est, bureau 102
Montréal, Québec H2J 1X6
Tél : (514) 521-9846



UNE FIERTÉ
QUI GRANDIT



«NON À L'INDIFFÉRENCE»: LE DRAME DES RÉFUGIÉS CHILIENS

Le 13 mai dernier, le Journal L'Itinéraire était invité au sous-sol de l'église Saint-Enfant-Jésus par l'organisme Soleil pour tous (service de distribution alimentaire) à un dîner chilien préparé par des bénévoles. Le repas, apprêté selon la tradition chilienne, nous a donné un aperçu de la richesse de la cuisine du pays.

Au cours du repas, Eduardo Becerra, un représentant du groupe de pression «Non à l'indifférence», s'est adressé à nous sur la situation qui perdure au Chili et sur les difficultés qu'éprouvent les réfugiés chiliens au Canada. Le comité «Non à l'indifférence» est engagé dans la cause des Chiliens dont le

statut de réfugié politique est refusé par Immigration Canada. Pas moins de 160 familles sont touchées par cette mesure. Inutile de dire que beaucoup d'enfants bien intégrés dans leur école devront tout quitter une seconde fois. On se souviendra des grévistes de la faim de l'automne dernier qui avaient touché la population, et que Mgr Turcotte appuie dans leurs moyens de pression auprès de Lucienne Robillard, ministre de l'Immigration.

Si vous voulez en savoir plus ou désirez vous engager d'une façon ou d'une autre, adressez-vous au comité «Non à l'indifférence» au (514) 337-8778 ou au (514) 527-9609.

L'ITINÉRAIRE INVITÉ À SE PERDRE DANS



(Roger Bélanger dit le Rebelle) Pour la deuxième année consécutive, les responsables de S.O.S. LABYRINTHE ont invité L'Itinéraire à en parcourir les méandres. Un groupe de la production du journal et du Café sur la rue ont participé à l'activité. Les employés sont d'une bonhomie vraiment rafraîchissante et, fait important à signaler, le parcours est adapté pour les chaises roulantes. Les participants se promènent dans un dédale de corridors sur le thème du navire. Une partie de plaisir que nous n'oublierons pas. Une activité familiale à ne pas manquer. Allez vous amuser et vous en redemanderez. L'Itinéraire remercie S.O.S. Labyrinthe d'avoir permis à des gens démunis de participer à cette activité.



24 JUIN FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Chères Québécoises et chers Québécois,

La Fête nationale du Québec nous invite à reconnaître nos succès, nos réalisations et nos joies collectives. À cette occasion, un sentiment de fierté nous rallie tous. Fierté qui contribue à façonner une société québécoise plus solidaire et davantage ouverte sur le monde.

En cette année du 50^e anniversaire du drapeau du Québec, je souhaite que nous partagions, ensemble, cette fierté. Le 24 juin, je convie donc tous les Québécois et Québécoises, à participer, le cœur en fête, aux nombreuses réjouissances et activités organisées près de chez eux.

Bonne Fête nationale!

André Boisclair
Ministre des Relations
avec les citoyens
et de l'Immigration



Gouvernement du Québec
Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

Québec 



Nouvelles internationales par Cylvie Gingras
Ces informations proviennent de
différents journaux de rue à travers le monde.

LA RÉFORME DE L'AIDE SOCIALE AMÉRICAINE: PUNITIONS ET TESTS ANTI-DOPAGE

Le programme Ohio Works First (Ohio: Le travail d'abord, OWF) remplace désormais l'aide aux familles avec enfants à charge, lisait-on dans le Homeless Gravepevine, journal de rue de Cleveland. Les lois de l'aide sociale se sont ajoutées les unes aux autres au cours de la dernière année. Depuis le 1^{er} octobre 1997, une nouvelle loi pénalise durement les familles américaines pauvres.

Le contrat de l'OWF

Afin d'être admissible à l'assistance publique, chaque adulte parent d'un ou de plusieurs enfants mineurs doit signer le contrat de l'OWF. Le contrat exige que les participants travaillent ou qu'ils fassent du bénévolat 30 heures par semaine. De plus, il est stipulé que toute absence au travail doit être motivée, rapportée, par écrit en moins d'une heure. Tout manquement à ces conditions entraîne une sanction.

Sanctions trois-tiers

Les participants au programme OWF reçoivent un avis du ministère de l'emploi expliquant que les sanctions s'appliquent selon un horaire trois-tiers: après trois manquements, la famille peut perdre tous ses bénéfices financiers et peut-être ses bons de nourriture pour au moins six mois.

Souvent, les prestataires croient que cette sanction s'applique dès la première offense parce que les explications qui accompagnent les avis sont nébuleuses.

Exemples aberrants

Selon les nouvelles règles, une famille entière est pénalisée si l'un de ses membres ne répond pas aux critères établis par le ministère de l'emploi. Par exemple, Julia et ses deux enfants ont

goûté à l'amère médecine du système américain: son mari avait refusé un travail, avec raison. La famille ne possède pas de voiture et à Medina, il n'y a pas de transport en commun. Malgré la difficulté de se rendre au travail, Julia, embauchée comme concierge, se rendait à pied jusqu'à son travail. Le lieu de travail de son mari était beaucoup plus éloigné et il ne pouvait se trouver un moyen de transport. La famille de Julia a perdu toutes ses prestations. Celle-ci ne serait pas réinscrite à l'aide sociale durant un mois ou tant que sa famille ne répondrait pas aux critères, l'option la plus longue étant retenue.

Une autre famille a été affectée parce que le père a quitté son emploi sans raison valable, selon l'OWF. L'homme s'était brûlé au restaurant où il travaillait. Selon lui, les conditions de travail n'étaient pas sécuritaires. L'employeur a refusé de commenter l'accident de peur d'avoir à payer une réclamation d'invalidité à l'employé. Le département des ressources humaines a statué que l'homme n'avait aucune raison de quitter son travail et toute sa famille a été pénalisée.

Tests anti-dopage

Durant les trois premiers mois à l'aide sociale, le département des ressources humaines exige un test anti-dopage. S'il s'avère positif, le prestataire sera traité; s'il refuse le traitement, il sera pénalisé. Arrivée à cette étape, une famille est pénalisée deux fois plutôt qu'une, car le droit à l'aide sociale n'est que de 36 mois au cours d'une vie.

Pauvres travailleurs

Il semble que malgré un taux de chômage assez bas, il n'y ait pas d'emplois assez rémunérateurs pour permettre aux familles de vivre décemment. Une étude

réalisée par l'Université Columbia a révélé qu'en 1998, 6,4 millions de familles américaines vivaient sous le seuil de la pauvreté et 56% des pauvres provenaient de familles où au moins un membre travaille à plein temps. En 1997, 5,5 millions de familles vivaient sous le seuil de la pauvreté, mais 63% des pauvres travaillaient à plein temps.

Garderies inexistantes

Lors de la 4^e Conférence des Nations Unies, un participant a affirmé: «Il y a une augmentation de pauvres qui travaillent et actuellement, dans la classe moyenne, il faut que les deux parents travaillent pour faire vivre une famille.» Celui-ci est aussi inquiet pour les 44 000 enfants vivant dans des familles prestataires d'aide sociale. En forçant les parents célibataires à travailler sans qu'il existe d'abord un système de garderies sécuritaire, la réforme de l'aide sociale est appelée à échouer lamentablement.

De 16 % à 20 % des prestataires qui ont des enfants et qui trouvent un travail sont obligés de travailler la nuit même s'il n'y a qu'une seule garderie ouverte à ces heures. De plus, les garderies ne sont pas disponibles dans les quartiers pauvres. Enfin, il n'y a plus d'exemption de travail pour les parents d'enfants handicapés et il est impossible de trouver des services pour ces enfants.

Le Sénat réagira-t-il?

Les commentaires et témoignages de victimes de la réforme américaine de l'aide sociale seront acheminés aux Nations Unies avec le message que la réforme actuelle est une violation de la convention des Nations Unies. Les organisateurs de la conférence souhaitent que le Sénat américain se penche sur les conséquences néfastes de cette réforme.



**LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ,
MAIS PAS POUR LES SANS-ABRI**



Trente-neuf maires français responsables du bannissement de milliers de sans-abri de leur propre ville comparaitront bientôt devant la justice. Ils seront accusés de ne pas respecter la Constitution française, lit-on dans le Big Issue australien.

Ces élus ont fait des sans-abri des hors la loi en interdisant la vente des journaux de rue. Ils sont accusés de ne pas avoir respecté les trois principes fondamentaux de la Constitution: liberté, égalité, fraternité.

Une enquête préliminaire aura lieu, suite à une poursuite contre les maires de la part des défenseurs des droits civils. Selon la législation française, les 39 maires sont accusés d'avoir enfreint les droits et libertés personnels. «Le point de la Constitution dont nous débattons est le suivant: si la seule faute d'une personne est d'être sans-abri, peut-elle être officiellement bannie de sa ville ou encore, peut-elle être arrêtée parce qu'elle mendie?», s'interroge le président pour la défense des droits civils, Anthony Russel.

Depuis 1995, à travers toute la France, de nombreux décrets contre les sans-abri ont été adoptés. Particulièrement à Nice et à Toulouse, où on ramasse les mendiants et les sans-abri qui dorment dans les rues. Ils sont emmenés à la campagne, par autobus et menacés d'arrestation s'ils retournent à la ville.

Afin de mettre en application les règlements anti sans-abri, quelques maires ont même embauché des gardiens de sécurité accompagnés de chiens. L'an dernier, à Nice, près de 2 000 sans-abri ont été "transportés" à Montpellier, des centaines d'itinérants ont été "jetés" dans la nature, jusqu'à 40 kilomètres de la ville.

Afin de gagner les votes des électeurs de droite, les maires deviennent de plus en plus sévères envers ceux qu'ils nomment les "indésirables". Il est inquiétant de constater à quel point l'État n'a pas le pouvoir nécessaire de les empêcher de faire ce qu'ils veulent dans leur ville.

**URGENCE TOXICOMANIE
288-1515**

110, rue Prince-Arthur Ouest (au sous-sol)

**Centre Dollard-Cormier
385-0046**



*Joyeuse
St-Jean
et
Bonne fête
du Canada*



L'HONORABLE
LUCIENNE ROBILLARD

C.P., DÉPUTÉE / P.C., M.P.

SAINT-HENRI - WESTMOUNT

2360, RUE NOTRE-DAME OUEST,

BUREAU 300

MONTRÉAL (QUÉBEC) H3J 1N4

TÉL.: (514) 283-2013



FTQ

*Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec*

**LA PLUS GRANDE
CENTRALE SYNDICALE
QUÉBÉCOISE**

545, boulevard Crémazie Est
17^e étage
Montréal (Québec)
H2M 2V1

Téléphone: (514) 383-8000
Télécopieur: (514) 383-8001

Les 20 ans d'INTER-LOGE CENTRE-SUD

Photo: Philippe Burnet (Agence Stock Photo)



UN PARCOURS EFFICACE POUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ.

Inter-Loge Centre-sud est un organisme sans but lucratif incorporé depuis 1978. Son mandat est d'améliorer la qualité de vie des ménages à faible revenu des quartiers populeux de Montréal en leur permettant d'y habiter un logement adéquat à des prix convenant à leurs moyens financiers.

Près de 20 ans après avoir posé son premier toit, Inter-Loge Centre-Sud est fier de fêter deux décennies consacrées à améliorer la vie des résidents des quartiers populeux de Montréal.

Deux décennies de développement local soutenu en habitation. Deux décennies où des centaines de logements ont représenté un chez-soi adapté et adéquat aux ménages à faible revenu.

Pour fêter ses 20 ans, l'organisme présente l'exposition «Inter-Loge 20 ans déjà!» qui sera tenue à l'Écomusée du fier monde, du 10 juin au 27 septembre. Ouverte au grand public, l'exposition sera jumelée à un circuit de visite qui permettra de faire connaître concrètement le travail et les différents aspects de l'action d'Inter-Loge.

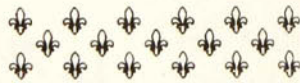
Sur le photo: Margaret Bain, présidente d'Inter-Loge

Bonne St-Jean à tous et à toutes

Jacques Chagnon

Député de Westmont-Saint-Louis

1134, rue Ste-Catherine Ouest
Bureau 800
Montréal (Qu/bec)
H3B 1H4
Téléphone: (514) 395-2929
Télécopieur: (514) 395-2955



ASSEMBLÉE NATIONALE

LA TUBERCULOSE:

LA MALADIE DU SIÈCLE PREND DE L'AMPLEUR

Cylvie Gingras

Lorsqu'on parle de la maladie du siècle, on pourrait penser que c'est du sida qu'il est question. Or, on fait référence à la tuberculose. En Europe, pour la combattre, on se prononce en faveur de l'adoption d'une loi sur le logement des pauvres, lit-on dans *Eurêka*, revue scientifique parisienne.

La question de logement insalubre en France n'est pas nouvelle. En 1850, un mouvement provoqua l'élaboration d'une loi, mais il n'y a rien eu de concret. Le Parlement français est de nouveau saisi de cette question. L'Académie des sciences doit se prononcer et lorsqu'elle aura mis en lumière les nécessités auxquelles il faut pourvoir, les dernières hésitations n'auront plus raison d'être.

Chaque année, la tuberculose tue plus de 150 000 personnes en France. Elle est au cinquième ou sixième rang de tous les décès et frappe surtout les jeunes. Au début de cette année, des médecins anglais ont démontré que les logements insalubres sont de véritables incubateurs de la tuberculose. Cette maladie se cultive dans les logements étroits, encombrés et humides.

Un ouvrier vit dans une ou deux pièces avec femme et enfants. Il attrape la tuberculose. Misère et privations s'abattent sur la famille. La mère tombe malade à son tour. Les parents prennent le chemin de l'hôpital. Les enfants sont recueillis par l'Assistance publique qui s'aperçoit qu'eux aussi sont contaminés, voués à la mort ou aux infirmités.

Ce n'est pas un cas exceptionnel, pris au hasard. C'est la réalité quotidienne à laquelle assistent, impuissants, les médecins français des grandes villes où se propage davantage la tuberculose. À Paris, par exemple, le nombre de décès causés par la tuberculose est deux fois plus élevé dans les quartiers pauvres. Et c'est dans ces quartiers qu'on retrouve des logements tellement noirs et humides qu'ils ne viendraient même pas à des animaux.

W W W . C A M . O R G

CAM INTERNET, LE PIONNIER DES FOURNISSEURS INTERNET, EST FIER D'ENCOURAGER LES EFFORTS D'ITINÉRAIRE POUR LA RÉINTÉGRATION SOCIALE DE GENS TOUCHÉS PAR LA PAUVRETÉ.

BRAVO POUR VOTRE EXCELLENT TRAVAIL!

Internet

5 2 9 3 0 0 0



La tri-thérapie contre le sida

UN TRAITEMENT QUI N'EST PAS À LA PORTÉE DE TOUS

Depuis quelques années déjà, la tri-thérapie est accessible aux personnes atteintes du VIH. Elle a de bons résultats et permet à certaines personnes de retrouver une vie relativement normale. Étant moi-même séropositif depuis une bonne dizaine d'années, je suis traité par le programme de la bi-thérapie depuis environ cinq ans. Je ne peux être traité par la tri-thérapie parce que je ne suis pas assez stable...

Qu'est-ce que la bi-thérapie?

C'est un heureux mélange d'AZT et de 3TC. L'AZT est un agent antiviral empêchant la prolifération du virus et ralentissant la progression de la maladie. Il ne guérit pas cette dernière, mais réduit le risque de développer diverses infections. Mieux vaut éviter la consommation d'alcool. Sinon, en prendre occasionnellement et modérément. La posologie habituelle est de deux capsules à raison de trois fois par jour. Quant au 3TC, il a les mêmes valeurs thérapeutiques que l'AZT, mais il est uniquement recommandé en association avec ce dernier. On le prend deux fois par jour, régulièrement et de préférence toujours à la même heure.

Mon vécu

Personnellement, je prends ces deux produits depuis quelques années. J'ai senti une nette amélioration au début de la cure. J'ai attendu plus d'un an avant d'accepter de prendre cette médication. Mais depuis un an et demi, le Dr Baril m'a suggéré de prendre le Saquinavir, car les deux autres médicaments sont de moins en moins efficaces.

Malgré tout, je persiste à refuser la tri-thérapie. Pourquoi? Parce qu'il faut être très stable quand on entreprend cette cure. Il faut prendre ces doses scrupuleusement, aux heures mentionnées, ne pas oublier une dose, consommer le moins d'alcool et de drogue possibles, et avoir une saine alimentation, la plus régulière possible. Actuellement, je ne suis pas prêt à tous ces sacrifices. Les habitués du petit écran se souviendront certainement de cette phrase qu'Yves Landry prononçait lui-même dans une publicité de la compagnie Chrysler: «On ne peut arrêter des passionnés, on peut juste leur permettre d'aller encore plus loin.» Cela signifie simplement que des passionnés comme lui et moi, aurons beau dire aux personnes atteintes de ralentir, de prendre soin de leur santé, ils continueront simplement ce qu'ils font et chercheront toujours à aller plus loin. Telle est ma philosophie.

Une intervenante de rue

Nathalie Thibault est intervenante en toxicomanie au département de médecine préventive de l'hôpital St-Luc. Depuis six ans, il existe un programme spécial parrainé par le Dr Jean Robert qui facilite l'accessibilité aux soins des toxicomanes atteints du VIH



Elle travaille avec une équipe multidisciplinaire composée de travailleurs sociaux, d'infirmiers et de médecins oeuvrant en étroite collaboration avec les différents organismes communautaires concernés par cette problématique. À ses débuts, Mme Thibault m'accompagnait à mes rendez-vous à la clinique. J'en ai raté plusieurs. Elle m'a aussi placé à la "Maison du Père" dans le programme destiné à stabiliser les séropositifs. Depuis ce temps, ça va mieux. Elle aide dans leurs démarches, les itinérants atteints afin de les stabiliser. En dernier recours, elle les réfère "Chez ma cousine Évelyne".

"Chez ma cousine Évelyne", travaillent des intervenants et infirmiers. On offre de bons repas équilibrés 24 heures sur 24 et la situation des sidéens s'en trouve grandement améliorée. Personnellement, je garde cette ressource et la tri-thérapie pour la phase terminale, quand je ne serai plus autonome.

Voilà pourquoi je continue malgré tout à consommer depuis plus de 30 ans. C'est pas toujours facile, la vie de toxicomane itinérant et de séropositif. Par exemple, le mois dernier, j'ai passé trois jours en détention carcérale préventive. Malgré que j'ai gueulé pendant tout ce temps pour recevoir ma médication, je ne l'ai eue que le dernier soir avant ma sortie. Imaginez-vous si j'avais suivi la tri-thérapie? Cela m'aurait été néfaste. Si pendant six mois la cure n'est pas scrupuleusement suivie, le patient en vient à opposer une résistance et tous les bienfaits thérapeuthiques s'effacent, et plus rien ne peut arrêter cette dégringolade. Donc, la sagesse est de commencer ce programme seulement lorsqu'on est vraiment prêt.



Nathalie Thibault, une intervenante en toxicomanie «à roulette», oeuvrant auprès des itinérants en compagnie d'Alcatraz

**De votre envoyé spécial spatial
Alain Coulombe alias Alcatraz
Camelot un peu partout...**

«LE CAFÉ SUR LA RUE»:

L'INTERNET POUR LES PLUS DÉMUNIS.

L'ITINÉRAIRE, LES ÉDITIONS PASSÉES

MARIE-EVE DORÉ

STAGIAIRE

Depuis novembre dernier, L'itinéraire a ajouté à son Café sur la rue, des ordinateurs permettant aux démunis de naviguer et de "chatter" sur le Net, créant ainsi le premier café électronique pour personnes à faibles revenus. Alain Longpré, Sébastien Langlais et Roger Bélanger s'occupent de ce projet qui vise à briser la solitude des moins bien nantis.

Selon Alain Longpré, un des animateurs, L'Internet est une bonne occasion pour les plus pauvres de découvrir de nouvelles choses et de converser avec différentes personnes. «Quand il viennent ici, ça les empêche de traîner dans les rues ou de consommer de la drogue, et ça leur permet de sortir de leur isolement. En plus, ça leur donne une bonne expérience de travail, car ils apprennent comment fonctionne l'Internet.» Les clients qui en ont besoin reçoivent une formation de base par les animateurs. Ces derniers peuvent les accompagner dans leurs recherches et répon-

Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Province: _____
 Code postal: _____
 Tél.: (____) _____
 Signature: _____

Veuillez nous faire parvenir un chèque ou mandat-poste à l'ordre de: **Groupe communautaire L'itinéraire**
 À l'adresse suivante: **Journal L'itinéraire**
 1907, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L7

Veuillez me faire parvenir le(s) numéro(s) suivant(s) à 2,50 \$ la copie (frais de poste compris)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Tous les nos. suivants au prix de 40 \$ | <input type="checkbox"/> novembre 96 / Les fonctionnaires |
| <input type="checkbox"/> juillet 94 / Balconville | <input type="checkbox"/> décembre 96 / Joyeux Noël |
| <input type="checkbox"/> décembre 94 / Noël et itinérants | <input type="checkbox"/> janvier 97 / Pauvres étudiants |
| <input type="checkbox"/> février 95 / L'envers de la santé | <input type="checkbox"/> février 97 / La sexualité |
| <input type="checkbox"/> mars 95 / L'action au-delà de l'âge | <input type="checkbox"/> mars 97 / Créer son propre emploi |
| <input type="checkbox"/> avril 95 / Des bêtes et des hommes | <input type="checkbox"/> avril 97 / Immigration et pauvreté |
| <input type="checkbox"/> mai 95 / Les femmes | <input type="checkbox"/> mai 97 / 3e an. de L'itinéraire |
| <input type="checkbox"/> juin 95 / La presse alternative | <input type="checkbox"/> juin 97 / Se nourrir avec peu d'argent |
| <input type="checkbox"/> juillet 95 / Face cachée de Montréal | <input type="checkbox"/> juillet 97 / Préjugés envers les gais |
| <input type="checkbox"/> août 95 / Santé psychologique | <input type="checkbox"/> août 97 / La beauté m'écoeure |
| <input type="checkbox"/> novembre 95 / Riches vs pauvres | <input type="checkbox"/> septembre 97 / Don Quichotte des temps modernes |
| <input type="checkbox"/> décembre 95 / Différents Noël | <input type="checkbox"/> octobre 97 / Ecstasy |
| <input type="checkbox"/> janvier 96 / Les journaux de rue | <input type="checkbox"/> novembre 97 / Dossier travail |
| <input type="checkbox"/> février 96 / Les drogues | <input type="checkbox"/> décembre 97 / Seul à Noël |
| <input type="checkbox"/> mars 96 / Les enfants | <input type="checkbox"/> janvier 98 / Prévisions 98 |
| <input type="checkbox"/> avril 96 / Art et itinérance | <input type="checkbox"/> février 98 / Les Olympiques |
| <input type="checkbox"/> mai 96 / L'itinéraire à deux ans | <input type="checkbox"/> mars 98 / Le métro vu d'en bas |
| <input type="checkbox"/> juin 96 / Qui sont les bizarres? | <input type="checkbox"/> avril 98 / Les sinistrés des assurances |
| <input type="checkbox"/> juillet 96 / Architecture à Montréal | <input type="checkbox"/> mai 98 / Pilules: dures à avaler |
| <input type="checkbox"/> septembre 96 / Les jeunes de la rue | |
| <input type="checkbox"/> octobre 96 / Les nouvelles technologies | |

Abonnement à L'itinéraire



Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____

 Téléphone: _____

Un abonnement d'un an (12 numéros)
 frais de poste compris

40\$

Abonnements supplémentaires
 Nombre d'abonnement(s)

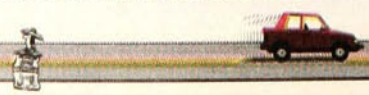
20\$

À compter du mois de _____

Signature _____

Envoyez un chèque ou mandat poste à l'ordre du Journal L'itinéraire
 1907, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L7

Si
 vous ne pouvez acheter L'itinéraire sur la rue



dere aux questions des clients. L'ambiance favorise l'apprentissage, puisque personne n'est jugée pour son manque de connaissance.

Comme ce service s'adresse particulièrement aux personnes à faible revenu, il n'en coûte qu'un dollar par heure d'utilisation. L'Itinéraire offrira aussi, dès l'automne prochain, des ateliers gratuits de formation sur Internet. Pour toute information, s'adresser à Sébastien Langlais, (514) 597-0238.

Une grande demande

La clientèle augmente rapidement au Café sur la rue. «Nous nous servons de l'informatique comme outil de développement de la personne, explique Serge Lareault, rédacteur en chef de L'Itinéraire et instigateur du projet électronique. En 1994, lorsque nous avons développé le projet du journal L'Itinéraire, je me suis rendu compte que les ordinateurs permettaient aux itinérants d'augmenter leurs chances de se trouver du travail, puisque plus de 70% des emplois actuels nécessitent la connaissance de l'informatique. De plus, je me suis aperçu que les ordinateurs avaient un effet thérapeutique sur les démunis parce que ça les revalorisait de maîtriser cette technologie. Nous avons demandé à nos lecteurs des dons en argent et de vieux ordinateurs et c'est ainsi que nous avons débuté le projet. Vidéotron a été la première entreprise à nous appuyer en nous offrant des branchements Internet et un espace sur le site Web InfiniT-éducation.»

Évolution personnelle... dans le village global

Les utilisateurs itinérants profitent bien de l'Internet. «Ils se rendent compte qu'ils ne sont pas seuls au monde. En "chattant", ils brisent le mur de l'isolement. C'est aussi une sorte de motivation, il y a même une personne qui est retournée aux études, parce qu'elle avait trouvé un domaine qui l'intéressait. Aussi, plusieurs vont sur les sites de recherche d'emploi», souligne Sébastien Langlais, coordonnateur du Café électronique.

Comme partout ailleurs, il existe des accros du Net au Café électronique. «Souvent, quand on ferme, il faut insister pour qu'ils partent, tellement il y en a qui aiment ça», rigole Alain.

Pour Roger, un ancien itinérant, vendeur de L'Itinéraire, et maintenant animateur à temps plein au

café, son succès est de voir le succès des autres. Comme il est un ancien sans-abri, il comprend très bien que les itinérants s'intéressent à l'Internet et dit qu'il aurait beaucoup aimé avoir ce genre de ressources quand il en avait besoin.

Roger aide maintenant les clients à se développer sur le Net. Pour les personnes démunies, souvent isolées et sans réseau social, le plaisir de converser sans être jugé à cause de leur image, de leur look de moins bien nanti, est très important pour l'épanouissement personnel. «L'avantage des "chats", c'est que ça permet au monde de dire juste ce qu'ils veulent dire, explique Roger. Ils ne sont pas obligés de se dévoiler complètement. Les itinérants ont très peur du contact direct. Quand ils vont "chatter", ils ont pas peur qu'on les juge, car leurs correspondants ne les voient pas. Ceux qui font des "chats" deviennent rapidement plus sociables».



Le café électronique de L'Itinéraire:
<http://itineraire.educ.infinet.net>

E-mail: caferue@videotron.ca

**Contribuez à la poursuite de
cette oeuvre auprès des plus démunis.**

Envoyez vos dons à l'ordre du
Groupe communautaire
L'Itinéraire
à l'adresse suivante
1907, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L7

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____

Téléphone: _____

Montant

Je désire recevoir un reçu d'impôt (Pour tout montant de 10\$ et plus)



Abolition des frais fixes de 3 \$ à la Caisse populaire de Lafèche UNE DÉMOCRATIE ÉCORCHÉE

Les frais fixes de 3 \$ demeurent à la Caisse populaire de Lafèche, sur la Rive-Sud, malgré une résolution dûment appuyée afin de les abolir. Les intervenants de l'ACEF Rive-Sud sont sortis tout à fait consternés par le déroulement de l'assemblée générale annuelle de la caisse populaire de Lafèche, tenue mercredi soir dernier à St-Hubert.

Effectivement, après qu'un membre eut fait ajouter un point à l'ordre du jour concernant les frais de 3 \$ imposés aux sociétaires qui ne conservent pas un minimum de 100 \$ dans leur compte pendant tout le mois, la proposition de retirer ces frais fut déposée, appuyée. Personne ne demanda le vote. Le tout s'étant passé à la vitesse de l'éclair, l'ACEF Rive-Sud crut bon de vérifier, lors de la période de questions, si l'abolition des frais était bel et bien votée. La présidente de la caisse, Mme Rollande Girard-DiLalla, affirma que les frais de 3 \$ n'étaient pas abolis, mais que cette question serait retournée au conseil d'administration pour considération.

Or, les personnes réélues au conseil sont celles qui ont implanté cette politique appauvrissante. Ramener la discussion autour de cette table signifie le maintien de la politique. L'ACEF Rive-Sud est très inquiète de ce glissement dans la reconnaissance de la souveraineté de l'assemblée générale. La proposition n'a jamais été qualifiée d'irrece-

vable. La requête était claire et présentée en bonne et due forme. Cependant, on ne reconnaît pas la décision de l'assemblée et on déforme la demande initiale en la ramenant au conseil d'administration.

Ce rejet illustre l'écart grandissant entre le discours et les actions des dirigeants. D'un côté, on prône le principe de la démocratie et l'importance de la participation des membres alors que dans les faits, on souhaite voir un auditoire passif.

Ainsi, la présidente n'invita jamais les membres à s'exprimer sur les frais de 3 \$, elle ne demanda aucune explication sur la raison de cet ajout à l'ordre du jour, insista pour que les questions soient reportées à la période de questions.

Ce n'est qu'après l'adoption de la proposition que M. Constant Gagnon, directeur général de la caisse, motiva la nécessité d'imposer des frais de 3 \$.

La première raison mise de l'avant par M. Gagnon: la clientèle touchée coûte cher à la caisse et il est normal qu'elle paye selon le principe de l'utilisateur-payeur. Actuellement, rien ne nous permet de croire que les sociétaires touchés par cette "taxe à la pauvreté" coûtent plus cher. Cependant, elle rapporte moins à la caisse parce qu'il s'agit de faibles déposants. Par conséquent, cette justification ne résiste pas à l'analyse. En fait, la Caisse populaire de Lafèche appliquerait ici le principe du non-utilisateur-payeur ou du faible utilisateur-payeur.

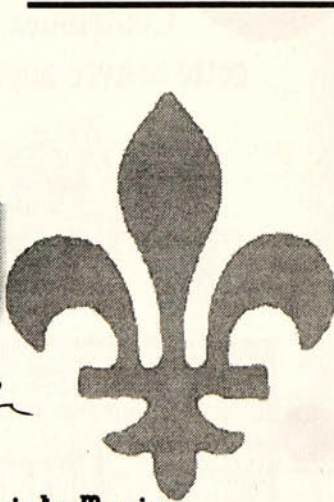
Rappelons que les frais fixes de 3 \$ visent directement les sociétaires les plus pauvres tels que les travailleurs à faible revenu, les chômeurs et les étudiants. Jusqu'à maintenant, plus de 3000 consommateurs et 80 organismes se sont joints à l'ACEF Rive-Sud pour demander le retrait des frais de 3 \$, et le nombre ne cesse d'augmenter. Malheureusement, une seule caisse sur la Rive-Sud a retiré sa politique depuis le début des actions de l'ACEF.



Gilles Desautels

Député de Laurier Sainte-Marie

1717, boul. René Lévesque Ouest, bureau 310,
Montréal (Québec) H2L
Tél.: (514) 522-1339 Fax: (514) 522-9899



LES OEUVRES DE

**LA MAISON
DU PÈRE**



550, boul. René-Lévesque Est
Montréal (Québec) H2L 2L3
Tél.: (514) 845-0168 Fax: (514) 845-2108



Eglise Unie Saint-Jean

(514) 866-0641

Une église protestante de langue française au coeur de la cité

Solidaire avec tous ceux que touche L'Itinéraire

Culte: tous les dimanches à 10:30

110, rue Sainte-Catherine Est, Montréal, Québec H2X 1K7

Denis Fortin,
pasteur



LA VOCATION SOCIALE DU MOUVEMENT DESJARDINS EN VOIE D'EXTINCTION?

Cylvie GINGRAS



Il y a environ un an, nous, les Québécois, en avons eu ras le bol de notre système bancaire actuel. De tous bords et de tous côtés, les critiques ont plu sur le Mouvement Desjardins (MD). Récemment, Option consommateurs a envoyé trois étudiants enquêter sur le terrain. Le résultat de leur enquête a été divulgué aux médias, montrant au grand jour les pratiques douteuses de certaines caisses populaires envers les assistés sociaux. L'effet médiatique combiné aux résultats inquiétants d'un sondage a amené le Mouvement Desjardins à abolir certaines mesures. 15% des répondants croient que Desjardins ne respecte pas sa vocation sociale.

Un instrument d'émancipation

Il y a presque un siècle, plus exactement le 6 décembre 1900, Alphonse Desjardins et son épouse Dorimène ont fondé la première caisse populaire. Leur motivation première était d'organiser le crédit populaire sur la base de l'épargne populaire. En offrant un outil d'émancipation économique, le couple croyait qu'il s'agissait d'un moyen pacifique de combattre les usuriers de l'époque.

Certes, on peut dire que leur initiative a connu un grand succès; un succès tel, puisque 100 ans plus tard, le MD compte cinq millions de membres et que ses actifs sont deux fois plus élevés que le budget du gouvernement québécois!

Un sondage inquiétant

Un sondage réalisé auprès de 1 030 personnes par la maison Sondagem révèle que le MD n'incarne plus l'instrument d'émancipation économique des moins nantis; la très grande majorité sont déçus des orientations socio-économiques du MD; 84,9% croient que les caisses populaires sont aussi avides que les autres institutions bancaires; un pourcentage maigre (15,1%) persiste à croire que Desjardins respecte les principes de sa

vocation sociale; 36,9% font plus confiance aux banques concernant la gestion de leur avoir; 21,6% croient que le MD ne pourrait remplir sa mission sociale tout en demeurant compétitif.

La colère des membres...

Parmi les membres du Mouvement Desjardins la colère gronde. Ils l'accusent, entre autres, d'imposer des frais bancaires élevés et d'appliquer des politiques défavorisant les plus démunis. D'ailleurs, deux propriétaires de PME viennent de porter plainte au criminel contre leur caisse qui leur a réclamé de fortes sommes pour avoir fait des chèques sans provision. Or, en vertu de la loi, une institution bancaire ne peut imposer des frais de plus de 5 \$ par chèque sans provision. Un dénouement à suivre.

La critique des syndicats

Récemment, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), représentant 23 syndicats et 1 200 employés du MD a dénoncé l'abus de pouvoir du MD. Selon la CSD, la direction du Mouvement exerce un contrôle quasi absolu sur le comité de retraite et puise dans le surplus du régime des employés en s'accordant des congés de cotisations. Une p'tite vite qui rapporte un bénéfice "blanchi" de 100 millions de dollars par année!

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), elle aussi, y est allée de critiques virulentes contre Desjardins. Entre autres, elle l'accuse d'avoir dérogé au principe d'achat chez nous en accordant un contrat de 10 millions de dollars à AT&T, une puissante multinationale américaine.

Le MD a alors tenté de se soumettre aux valeurs sociales en signant avec la FTQ, la CSN et la CEQ une entente de coopération visant à apporter des solutions aux problèmes actuels des travailleurs québécois: créer de nouveaux moyens destinés à soutenir les travailleurs qui espèrent un revenu plus stable; une plus grande revalorisation de leur travail; un avenir financier plus sécurisant. Donc, le MD s'engagerait financièrement dans des projets visant à la création ou au maintien d'emplois.

L'impact des médias

Quand les associations de consommateurs ont révélé les résultats de leurs enquêtes aux médias télévisés qui, eux, les ont révélés à leur tour, lors des bulletins de nouvelles télévisées, le MD ne l'a pas trouvé drôle. Que la population reçoive l'appui des syndicats est une chose, mais quand les médias s'en mêlent, houlà!, c'est que ça va mal à'shop!

Suite à une visibilité dont le MD se serait bien passé, il n'a fallu qu'une dizaine d'heures au MD pour abolir la cinquième tactique. Imaginez: il aura fallu la puissance des médias télévisés et les 71,4 % de Québécois plus qu'insatisfaits pour avoir le MD à l'usure... (riez).

«Les caisses ne refusaient pas les BS», a affirmé Jean-Pierre Beaudry de la Fédération des Caisses populaires de Montréal. Suite à cette déclaration (qu'on n'a pas crue), une vérification s'est imposée. Bingo! Rue De L'Église, à Ville Saint-Laurent, la caisse populaire n'a même pas fait l'hypocrite: «Oui, on a des réticences (engendrées par?), des préjugés envers les B.S. Et un siècle plus tard, progrès et technologies obligent, le MD devra s'adapter à la mondialisation planétaire. Mais comment? Et surtout, à quel prix?»

Vous avez besoin d'un(e) conférencier(ère)

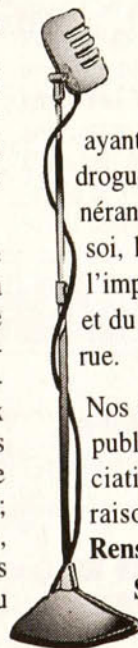
ayant connu le monde de la rue et la drogue pour parler de sujets tel l'itinérance, la toxicomanie, l'estime de soi, la réinsertion sociale ou encore l'impact des nouvelles technologies et du travail sur la vie des gens de la rue.

Nos conférenciers s'adressent à des publics de tous âges, étudiants, associations, etc. Un tarif horaire raisonnable est demandé.

Renseignements:

Serge Lareault

(514) 597-0238



PEE WEE, OU LA DURE VIE D'UN SANS-ABRI

CLAUDE BRÛLÉ

L'itinérance peut frapper n'importe qui n'importe quand... Trop souvent, on voit les itinérants comme des bêtes de zoo... mais, ceux qui souffrent nous apprennent des choses. Personne n'est à l'abri de devenir sans-abri. On ignore ce qui se passe derrière la décision de ceux qui ont choisi de dériver dans les rues. C'est facile de juger, mais il y a toujours des raisons à l'itinérance que les gens ne connaissent pas.

Pee Wee, ex-chauffeur de poids lourd, voit sa vie basculer tout d'un coup, le 16 janvier 1981. À cause d'une trop forte consommation d'alcool, il est contraint au divorce après plus de 13 ans de mariage. Il perd femme et enfant, sa raison de vivre. «J'ai eu une vie plus ou moins normale jusqu'en 81», se rappelle-t-il. Fils d'un "bootlegger" dans les années soixante, ç'a vite tourné mal pour lui: «Ma mère voulait pas que je boive de la liqueur, fait que j'ai commencé à boire de la bière à 13 ans. La consommation d'alcool était très facile pour moi.»

Il se marie à 21 ans. Arrêté pour facultés affaiblies, presque à tous les ans, l'inévitable arrive en 81. «Ma femme ne buvait pas, c'est ce qui a amené le divorce. Je l'ai mal pris. J'ai été rejeté par toute ma famille. Dans ce temps-là, ça me prenait ma grosse 50 en me levant.»

Et alors tout se met à basculer. «J'ai fait une faillite frauduleuse. Je ne faisais que boire.» Entre 81 et 90, il va et vient entre Québec et Montréal. Durant cette période, il croit avoir rencontré la femme de sa vie. Issue de cette rencontre, une petite fille qu'il ne connaîtra jamais à cause de son alcoolisme. «En 90, la deuxième femme de ma vie m'a câlissé là, se

souvient Pee Wee. Je suis revenu à Montréal pour tout recommencer. Je buvais, mais à une cadence raisonnable...»

Septembre 90, Pee Wee débarque au terminus Berri. «Je suis sorti de Berri et je suis rentré directement à Dernier Recours où j'ai rencontré des gars de brosse. Là, j'étais vraiment itinérant. J'ai débuté ma carrière de bummeux. J'ai bummé jusqu'à 145 \$ pendant la journée, ce fut une de mes meilleures journées. Je suis resté à la Old Brewery Mission. Ils voulaient m'aider, mais moi, c'était la brosse qui m'intéressait le plus. J'ai aussi fréquenté le Centre Préfontaine, eux aussi ont essayé de m'aider, mais moi, c'était juste pour dégriser et me refaire l'estomac.» Pendant tout ce temps, Pee Wee, n'a pas su en profiter. Il se retrouve dans la rue en 1998.

Pendant certaines périodes, Pee Wee a vécu de toutes sortes de façons inimaginables. «Les pires places où j'ai couché, c'est au parc Viger, ou en face de la Sun Life, en hiver. Ou bien dans les parkings chauffés. Tu te caches dans un coin jusqu'à ce que les gardiens te voient et te réveillent. Là, tu te pousses. Ça m'est arrivé souvent, et ça m'arrive encore. Mais la pire place, c'est l'hôtel Bonaventure, pas à conseiller en face de la gare centrale, parce que le gardien a des yeux partout. Je ne sais pas s'il me sent, mais en tout cas...»

Pour lui, manger n'a jamais été une priorité, et ses brosses devenaient de plus en plus pénibles. «Quand j'étais parti à boire, je ne pensais pas à manger, ça aussi, ç'a été terrible bien des fois.»

«Mais quand j'ai vraiment envie de boire, puisque je suis cassé, je vais voir mon shylock, que je respecte beaucoup. On s'organise, moé puis lui. Une fois, j'ai eu du trouble. J'avais bu l'argent que j'y devais... Je lui ai dit que le chèque n'était pas rentré, puis un moment donné vers le 8 ou le 9, il s'est aperçu que le chèque était rentré... Il n'était pas de bonne humeur, mais on a parlé, puis on a décidé

«L'exemple le plus frappant pour moi fut le décès de Marie-Soleil Tougas... Je me suis demandé pourquoi elle et pas moi, j'étais encore debout malgré le fait que je me sentais inutile comparé à Lady Diana qui avait une carrière et qui faisait du bien autour d'elle, tandis que moi j'étais encore dans la rue. Moé, je n'avais plus d'affaire là... J'aurais voulu mourir à sa place...»

que j'y devais un peu plus. On s'est mis d'accord sur un certain montant. Les intérêts étaient un peu plus hauts... c'est normal, mais il fallait que je le paye... les intérêts sont à peu près 25 pour cent...»

Il commence à mendier au petit matin, pour acheter sa grosse

50 qui le fera "feeler" mieux. «De bonne heure c'est le meilleur temps. Tu demandes du change pour un café, habituellement les gens te donnent un 2 \$ puis te revoilà reparti, l'excitation à la bouche, pour le meilleur et le pire», raconte Pee Wee, souriant. «Mais le plus dur dans ma vie est d'avoir perdu ma famille en janvier 1981... Je ne méritais pas ça...»

«JOYEUSE FÊTE NATIONALE À TOUS LES QUÉBÉCOIS ET

À TOUTES LES QUÉBÉCOISES»



Rita Dionne-Marsolais

Députée de Rosemont et

Ministre déléguée au Revenu

✦ ✦ Gouvernement
✦ ✦ du Québec



Me Bertrane Royer
AVOCATE

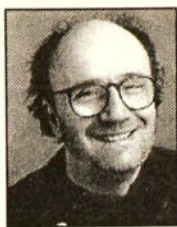
spécialisée en droit carcéral
(libérations conditionnelles)

3689, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2L 3Z9

Téléphone : (514) 522-5549
(514) 522-4025
Télécopieur : (514) 522-7626



CONFIDENCES SUR LE DIVAN



et
COMPTES
du PROF LAUZON

Léo-Paul Lauzon est professeur au département des sciences comptables et titulaire de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM. Avec la collaboration de François Patenaude.

Dites-le à personne, mais c'est moi qui traite mon thérapeute maintenant. Tout a commencé il y a quelques semaines alors qu'il m'a dit: «Léo-Paul, je pense qu'on peut réduire le nombre de tes séances de pensée positive.» J'ai répondu «T'es sûr, Fred? Me semble que mon cas est trop grave pour ça. Ça fait des années que tu me dis que mes deux séances par jour sont nécessaires, parce que je suis trop négatif.»

C'est en plein à ce moment-là qu'il s'est subitement mis à pleurer. J'ai essayé de le remonter en lui en poussant une petite comique: «Une chance que t'as pas des compteurs d'eau à place des yeux, ça te coûterait cher!» Ça n'a pas vraiment marché... Comme il pleurait encore plus, je lui ai proposé de s'allonger sur le divan. «Est-ce que c'est mes jokes plates qui te dépriment mon Fred?» «Non, non, je suis capable de les supporter même si c'est pas toujours facile», qu'il m'a répondu. «C'est quoi, d'abord? Veux-tu que j'arrête de parler de mes chats?» C'était pas ça non plus. Il les trouvait bien comiques, surtout Noiraud et Moustache. «Exprime-toi d'abord, je suis prêt à t'écouter sur le bras.»

«Merci Léo-Paul. Bien vois-tu, depuis quelque temps je pense que je suis dans l'erreur. Ça a commencé l'automne passé avec le Rassemblement pour une alternative politique tenu à Montréal. Imagine! Plus de 650 personnes provenant de toutes les régions du Québec ont choisi de se réunir pour parler de la nécessité d'une alternative politique. Il y avait des hommes et des femmes de tous les âges et de tous les milieux. Quand je pense qu'il y avait même des vieux comme toi!» «Des vieux comme Michel Chartrand, tu veux dire!», ai-je répliqué.

«Au début, je me disais c'est juste un gang d'idéalistes qui chialent en groupe, ça va me faire des clients de plus. Tu te rappelles, je t'ai toujours reproché ton négativisme et le fait que tu pompes trop souvent.» Quand il m'a dit ça, je me suis un peu énervé et je lui ai dit de ma belle voix de ténor magané: «Ben crisse, si je pompe c'est parce qu'il y a matière à pomper!» «Justement, c'est ça que je commence à réaliser», m'a dit Fred. Dire que pendant des années j'ai essayé de te convaincre de changer ta personne plutôt que de changer le monde, a-t-il continué. Je t'ai suggéré de t'habiller comme un vrai comptable, de te faire poser un toupet à la Guy Lafleur et de travailler sur ton enfant intérieur plutôt que de dénoncer les injustices. Là, je réalise que je faisais fausse route.» Quand il m'a dit ça, je lui ai rétorqué: «Ah non! Juste au moment où j'avais du fun avec mon enfant intérieur; on venait de commencer à jouer au cow-boy ensemble. T'es casseux de party, toi...»

Fred, qui n'avait pas le goût de rire ce jour-là, m'a laissé faire mes «sparages» et a continué. «Quand j'ai su qu'il y avait une dizaine de colloques du Rassemblement pour une alternative politique (communément appelé le RAP) à travers le Québec en avril et en mai de cette année et qu'avec ses 900 membres en règle au début mai, le Rassemblement en comptait déjà plus que l'ADQ, et ce, même si l'assemblée de fondation du RAP n'avait pas encore eu lieu, ça m'a donné un coup. Le sondage du journal Le Devoir du 1er mai, où 73 % des Québécois se disaient d'accord avec la fondation d'un parti de gauche, m'a achevé.»

«À partir de ce moment je me suis mis à douter de mes certitudes, m'a dit Fred. Si tant de gens se réunissent pour fonder une alternative au système actuel, c'est peut-être parce qu'il y a vraiment une crise du capitalisme? Ça m'a trotté dans la tête pendant des jours, puis tout à coup des événements auxquels je n'avais jamais vraiment réfléchi me sont revenus en mémoire. La crise asiatique; l'accélération de la concentration de la richesse dans les mains des possédants; le «scrapage» des programmes sociaux; la mondialisation de la misère; les enfants-esclaves qu'on exploite non seulement dans les pays en voie de développement, mais dans les pays développés, comme l'Angleterre et les États-Unis; le système américain qui impose son modèle inéquitable et violent à la grandeur du globe; les nations dominantes qui renforcent leur emprise sur les nations dominées; le rouleau compresseur de l'économie qui écrase le politique et les citoyens. Toutes ces choses que je savais depuis des années me sont tombées dessus en même temps pour me faire réaliser l'ampleur du désastre du capitalisme et le cul-de-sac dans lequel on nous force à entrer. Moi, je n'ai rien vu parce que j'essayais de nettoyer mon aura, de prendre soin de mon moi et de voir du positif partout. Je viens de réaliser, en détachant les yeux de mon nombril que, si je n'essaie pas d'agir sur la réalité, il ne restera pas grand chose de positif bientôt...» Là, je ne savais plus quoi dire à mon Fred, sinon que, pour une fois, j'étais entièrement d'accord avec lui.

Pour fêter notre nouvelle complicité, on est allés chez Valentine s'installer devant une bonne poutine extra crottes de fromage; puis, on a fait un marché. Premièrement, Fred m'a donné ses cartes de hockey de Mario Lemieux et de Wayne Gretzky pour s'excuser de m'avoir obligé à acheter des livres de jovialisme et des cassettes de Jean-Marc Chaput pendant des années. Deuxièmement, il s'est engagé à me donner des cours de bowling (mon rêve c'est d'être champion des grosses boules). Troisièmement, on s'est tous les deux fait la promesse de suivre de près et d'encourager les activités du RAP. Quatrièmement, Fred va faire mon rapport d'impôt et, en échange, je vais l'écouter raffiner sa pensée critique allongé sur son divan... Eh! Comme la vie est bizarre parfois!

RÉPONSES DE LA PAGE 29

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	B	A	R	O	S	C	O	P	E	D	A	R	N	E	
2	U	N	I	V	E	R	S	E	L	L	E	I	O	N	
3	S	O	S	I	E	T	U	L	I	P	E	M	I		
4	I	D	P	E	R	E	K	E	G	R	I	N	G		
5	N	I	N	A	S	J	S	U	E	R	A	M			
6	E	N	O	R	M	I	T	E	R	N	E	D	E		
7	S	E	R	E	R	E	N	E	D	A	R	S			
8	S	M	O	R	T	S	A	R	I	N	E				
9	M	E	A	T	I	L	O	T	E	O	S	T			
10	A	L	L	A	I	T	E	R	G	A	N	S	E		
11	N	O	I	R	E	S	S	E	U	L	E	E	N		
12	I	S	S	U	S	E	M	E	U	T	E	U			
13	A	G	E	E	S	A	T	T	I	S	E	E			
14	I	N	N	E	M	E	R	I	I	T	E	M			
15	L	E	T	T	E	C	U	L	N	E	U	T			



AU «P.A.S. DE LA RUE» POUR ITINÉRANTS ÂGÉS: LE VIEILLISSEMENT RÉAPPROPRIÉ

L'itinérance sévit dans divers secteurs et tranches d'âge de notre population. À l'âge où la plupart des gens songent à la retraite, d'autres vivent la condition de sans-abri. Qui sont ces itinérants âgés? Ouvrant depuis plus de 35 ans à Montréal auprès des gens du 3ième âge, les Petits Frères des Pauvres tentent une approche novatrice auprès des personnes vieillissantes et démunies.

André a exercé durant plus de 20 ans le métier de préposé à l'entretien ménager et celui de chauffeur de taxi pendant cinq ans. Joueur invétééré, il a tout perdu. La condition de sans-abri lui a fourni l'occasion d'une prise de conscience. «Chacun doit faire son propre cheminement. Dans la vie, quand quelque chose ne va plus, il faut chercher l'aide dont on a besoin pour pouvoir faire un pas de plus», déclare-t-il sans ambages. La fréquentation du P.A.S. de la rue (P.A.S. = personne âgée seule) lui permet de se reprendre en mains.

Mauvais sort

Inauguré officiellement le 9 décembre dernier, ce centre de jour a été mis sur pied par les Petits Frères des Pauvres, grâce au soutien financier de la Fondation J.A. De Sève. Intervenante au P.A.S. de la rue, Colette Leboeuf trace le profil de la clientèle. «Ce sont des gens de 55 ans et plus, des hommes et des femmes qui ont tous en commun de se trouver en situation de précarité.»

Pour Colette Leboeuf, «Le P.A.S. de la rue doit être un endroit où les gens peuvent être accueillis sans discrimination. Cet accueil représente des choses aussi simples que de bavarder entre amis, s'adonner à des jeux de société, faire des sorties culturelles». L'emplacement du local rue Amherst entre de Maisonneuve et Robin, en facilite l'accessibilité. «C'est clair que la clientèle vieillissante en situation de précarité se rencontre, en très forte proportion dans les quartiers Hochelaga/Maisonneuve, Centre-Sud et Centre-Ville.»

Les estimations du nombre d'itinérants âgés, varient de 300 à 1 200 selon les diverses études. Les problèmes que rencontrent les itinérants âgés, sont les mêmes que pour les plus jeunes, avec

*Bonne fête nationale
à toutes et à tous*

Martin Lemay
Conseiller municipal
Sainte-Marie

275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1C6

Téléphone : (514) 872-6306
Télécopieur : (514) 521-9311



ENVOYEZ VOS COMMENTAIRES AU

Journal L'itinéraire
1907, rue Amherst
Montréal (Québec) H2L 3L7
Téléphone: (514) 597-0238
Télécopieur: (514) 597-1544
E-Mail: itineraire@videotron.ca



<http://itineraire.educ.infinet.net>

en prime, un vieillissement prématuré. La tuberculose, l'hépatite et le sida qui font des ravages chez les jeunes, n'épargnent pas non plus les sans-abri âgés.

Les itinérants de 55 à 65 ans forment un groupe hétérogène. Outre des décrocheurs, on retrouve des gens aux prises avec l'alcoolisme et diverses formes de toxicomanie, ainsi que d'ex-patients psychiatriques désinstitutionnalisés.

Enfin, des travailleurs âgés licenciés après des années au service du même employeur, ne bénéficiant pas d'un revenu décent pour se rendre jusqu'à l'âge de la retraite, viennent parfois grossir les rangs des sans-abri.

Série noire

Les itinérants âgés sont parfois victimes d'agression, dans la rue comme dans les refuges. Selon René Charest du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAP-SIM): «Le problème d'appauvrissement de la population itinérante plus âgée s'aggrave du fait d'une victimisation accrue. Ça se vit concrètement par du harcèlement et des menaces provenant de différentes personnes dans la société, dont les usuriers.»

L'isolement est un problème de taille. «C'est pourquoi, le P.A.S. de la rue doit être un lieu d'appartenance, un vrai milieu de vie», estime Colette Leboeuf. «Les gens doivent pouvoir exprimer leurs peines, leurs joies, leurs peurs, bref, leur quotidien. Il faut qu'ils aient leur chance de renouer avec la société ambiante et avec le sentiment d'en faire partie», poursuit-elle.

Pierre Hamel

**Dans la rue,
avec le monde**



Confédération des syndicats nationaux

**POUR VOIR
CLAIR!**

Alcool
Drogues
Médicaments

L'un de vos proches ou vous-même avez un problème d'alcool, de drogue ou de médicaments? 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et en toute confidentialité, le personnel qualifié de la ligne DROGUE : AIDE ET RÉFÉRENCE est là pour :

- vous écouter et répondre à vos questions;
- vous aider ou aider un de vos proches à sortir de la dépendance;
- vous référer au besoin vers une ressource d'aide de votre milieu.

Alors n'hésitez plus, appelez :

